

La revue catholique des idées et des faits

UT SINT UNUM!...

vendredi 21 septembre 1923

Sommaire :

Propos d'un prêtre et d'un laïc sur la thèse et l'hypothèse	Abbé Jacques Leclercq
Clergé indigène en Chine	Lei Ming Yuan
L'homme qui avait vu des choses	Paul Cazin
Petit essai sur la mentalité russe par un occidental catholique	Léopold Levaux

Les idées et les faits : Chronique des idées : Un grand missionnaire. J. Schyrgens. — France.

La Semaine

** Coup d'État en Espagne. Politiciens et Parlement menaient le pays au désordre et à la ruine. Il s'est trouvé un soldat pour nettoyer la situation et établir la dictature. Son Roi l'a approuvé.*

Répétons-le, une dictature — régime essentiellement provisoire — ne peut se juger que par le régime qu'elle vise à instaurer. Primo de Rivera, le Mussolini espagnol, réussira-t-il comme semble réussir le dictateur italien ? C'est le secret de l'avenir. On ne peut que former des vœux pour son succès. La démocratie politique, la loi stupide du nombre, avec ses corollaires naturels : l'électoratisme, la corruption, l'irresponsabilité, a failli livrer l'Europe au sabre prussien ou à l'anarchie. La réaction du bon sens est une des rares raisons d'espérer en des temps qui n'en fournissent guère...

En France, la puissante personnalité d'un Poincaré corrige momentanément les vices du régime ; mais si, comme on le craint, les prochaines élections devaient être un triomphe « radical », peut-être verrions-nous, chez nos voisins du sud, un sursaut national rendre au pays l'ordre et l'autorité.

Quant à l'Angleterre, le berceau du parlementarisme, de toutes les nations européennes, c'est probablement, en ce moment, la moins parlementaire... Ploutocratie et haute finance y règnent. Là non plus le désordre légal ne durera pas.

Pour ce qui est de l'Eglise, la réaction anti-libérale qui souffle sur l'Europe ne peut que lui être favorable.

Il n'y a pas
de
meilleur
CHOCOLAT
que
DUC

CHOCOLAT



DUC ANVERS

MARQUES :

Régal DUC

Lina DUC

José DUC

Minon DUC

Isis DUC

La revue catholique
des idées et des faits

Journal de la Semaine

38, Boulevard Botanique, Bruxelles

Compte-chèque : 48916

Téléphone : 299.45

Conditions de l'abonnement :

Un an 25 francs

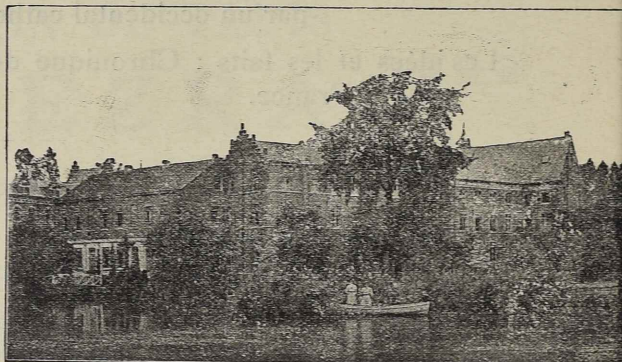
Six mois 15 francs

Le numéro 75 centimes

Pour l'étranger, port en sus

Numéros spécimens sur demande

Institut S^{TE}-ANNE



DIRIGÉ PAR LES

SŒURS DE L'UNION AU SACRÉ-CŒUR

situé dans un coin du pays brabançon

à **HOEGAERDE (près Tirlemont)**

*au sein d'un vallon choqué par la nature
entouré d'un parc de 7 hectares*

SECTION MÉNAGÈRE SUPÉRIEURE

SECTION DES LANGUES MODERNES

Chaque élève jouit d'une chambre garnie

Prix de la Pension : 1800 francs

Propos d'un prêtre et d'un laïc sur la thèse et l'hypothèse

Philandre et moi, nous commençons à être une telle paire d'amis que nous n'arrivons presque plus à nous disputer. Heureusement Philandre garde-t-il l'habitude de lancer parfois ce qu'avant la guerre on nommait un bolide, ce qu'on nomme aujourd'hui, avec plus d'élégance, un quarante-deux, quelqu'un de ces propositions monstrueuses qui font bondir le bourgeois et tressauter l'orthodoxe. Les quarante-deux sont la dernière ressource de la conversation.

Nous avions, cet après-midi, joint nos pas solitaires, pour un pèlerinage au monument de l'union nationale et de la paix civique dans la concorde du parfait bilinguisme tropical. Saviez-vous que le soleil des tropiques donne la paix aux langues ? Et connaissez-vous le monument de la paix civique dans la concorde du parfait bilinguisme tropical ? Il est au parc du Cinquanteaire, et c'est le monument élevé à la gloire de nos pionniers coloniaux. Comme sur la plupart des monuments, il y a là un certain nombre de groupes plastiques dont aucune personne ordinaire ne serait apte à deviner le sens. Mais nous sommes au siècle de la pédagogie ; aussi a-t-on placé une inscription sur chaque morceau du monument, de façon que les instituteurs, en y amenant leurs classes, n'aient qu'à lire pour savoir ce qu'ils doivent expliquer. Je voudrais qu'on fasse cela à tous les monuments. Les inscriptions sont françaises et flamandes et chaque langue alternativement a droit de présence selon un esprit de fraternité linguistico-congolaise de l'effet le plus touchant.

J'écris ceci simplement pour engager mes lecteurs à aller voir ce monument que tout Belge devrait connaître. Philandre et moi nous parlâmes d'autre chose.

— Les temps changent vite, disait Philandre. Je lisais récemment une étude où l'on rappelait les vieilles controverses sur la thèse et l'hypothèse. Vieilles, parce que vite vieillies, car c'est si près de nous ! Et, vraiment, qui s'en soucie encore ?

— Moi, lui dis-je, je m'en soucie, et c'est même un gros souci.

— Soyons sérieux, Monsieur l'abbé, me répondit Philandre ; ne m'en aites pas accroire. Évidemment le clergé sera le dernier foyer de résistance de la thèse, mais vous ne me soutiendrez pas qu'il y ait beaucoup, même de prêtres, qui se préoccupent encore de savoir quelle devrait être la constitution idéale théorique d'un État abstrait dont la note la plus caractéristique est de ne jamais exister. Cela prouve en faveur du bon sens humain. On s'est vu et rendu compte que ces discussions sur des principes qu'on était décidé à ne pas appliquer, ne servaient à rien, ou ne pouvaient servir qu'à aigrir les esprits ; et l'on s'est cantonné sur le terrain du solide, du pratique, du réalisable. Maintenant que nous acceptons les constitutions modernes sans arrière-pensée, et que nous nous sommes faits,

autant et plus que nos adversaires, les défenseurs des libertés, nous sommes dans une position nette et n'avons pas à craindre, à chaque instant, qu'on nous tire dans le dos.

— Mon cher Monsieur, lui dis-je, vous me faites abominablement souffrir. Chacune de vos paroles est un défi au bon sens...

— Oh ! s'exclama Philandre avec un air navré tellement moqueur que j'y discernai aussitôt le venin du plus insupportable dogmatisme, celui qui reçoit ses dogmes de ce remous inconsistant qu'on appelle l'opinion. Aussi sentis-je battre en moi le briquet de l'irascible.

— Vous n'admettez sans doute plus, lui dis-je, avec une ironie qui me sembla très fine, qu'il existe une vérité ?

— Allons, allons, Monsieur l'abbé, me répondit Philandre en haussant les épaules, vous savez que je n'aime pas le système d'attribuer à ses adversaires des propositions outrées qu'ils ne soutiennent nullement, et cela simplement pour les réfuter plus facilement.

— Je n'attribue rien du tout, dis-je péremptoirement, je constate. Je serais très heureux si vous parveniez à me faire concevoir une hypothèse sans thèse. La thèse, c'est ce qui devrait être ; l'hypothèse, c'est ce qu'il y a moyen d'en réaliser. Son rapport à la thèse est celui de la partie au tout. Avez-vous encore quelques souvenirs de logique ? Vous saurez alors que le concept du tout est antérieur à celui de la partie. La thèse, c'est que les hommes doivent tous obéir aux commandements de Dieu et de l'Église. L'hypothèse, c'est que, la plupart des hommes ne connaissant pas la vérité, il n'y a pratiquement pas moyen de leur demander cette obéissance, et l'hypothèse, ce sera donc la mesure selon laquelle nous pouvons demander la réalisation de la thèse. Comment voulez-vous la trouver cette mesure, si vous ne vous occupez même plus de la thèse ?

— Théorie ! Théorie ! s'exclama Philandre, avec un peu d'agacement. S'occuper de la thèse ! Mais tout le monde est d'accord sur la thèse : que voulez-vous encore qu'on s'en occupe ! C'est entendu, l'idéal serait que le monde entier fût chrétien, docilement courbé sous le joug de l'Église, que personne ne revendique la damnable liberté de faire le mal. Mais enfin le monde n'est pas ainsi ! C'est pour le monde réel qu'il faut légiférer. Discuter la thèse ! Mais nous ne la discutons pas ! D'ailleurs, si nous osions la discuter, nous serions foudroyés de bulles fulminantes. Nous ne la discutons pas ! Nous l'acceptons très humblement et révérencieusement. Et puis ? Je ne vois vraiment pas ce que nous pouvons faire de plus ! Mais quand nous rédigeons des textes de lois, ce n'est plus pour l'homme en théorie, c'est pour l'homme réel, l'homme de l'hypothèse. Alors ? Comment voulez-vous que nous appli-

quions la thèse ? En vertu de vos principes à vous-même, nous ne devons pas appliquer la thèse ! Sinon je n'y comprends plus rien !

Assez satisfait de l'avoir fait sortir de son calme olympien, je repris tout le mien, arborai mon plus onctueux sourire et entamai un discours en due forme.

— Cher Monsieur et ami, lui-dis-je, ce parc semble tracé en vue des discussions académiques. Ses allées de formes géométriques ont le dessin ferme d'une pensée juste, et l'arcade dont nous admirons à travers le feuillage l'élégante silhouette projette dans les airs la courbe gracieuse de son plein cintre avec le même mélange de finesse et de majesté que l'on retrouve dans l'induction s'élançant vers le faite des hauts principes métaphysiques pour revenir au sol par la courbe sûre du raisonnement déductif. Et c'est dans un cadre pareil que vous osez entasser les équivoques sur les sophismes, et les sophismes sur les imprécisions ? Vous m'affligez, cher Monsieur, je prierai pour votre conversion et pour celle de tous les bourgeois, vos congénères...

Ce qui ne m'empêchera pas d'y travailler tout de suite par le très faible effort de ma dialectique. Tâchons de ne pas tourner indéfiniment dans les équivoques, et prenons un exemple précis. Parmi les concessions que l'on demande aux catholiques au nom de l'hypothèse, choisissons une de celles que l'on discute le moins et qui a toujours semblé des plus acceptables, le mariage civil. Ce mariage civil est une institution assez hybride et féconde en équivoques. En effet, pour les non-catholiques, le mariage civil, c'est le mariage, le mariage réel ; c'est par le mariage civil que se fait, pour eux, le contrat qui est le mariage. Pour les catholiques, au contraire, ce mariage civil n'est pas le mariage ; le mariage, c'est le mariage religieux, uniquement le mariage religieux, car le mariage est un contrat et un sacrement que l'Église seule a le droit de régler ; et le mariage civil ne peut donc être qu'une simple formalité d'état civil, un simple *constat*...

— Évidemment, évidemment, grogna Philandre, personne ne dit le contraire...

— C'est parfait, continuai-je, ces éléments suffisent à vous confondre. Nous venons d'articuler les faits : voici la thèse. Le mariage religieux étant, pour les catholiques, le mariage tout court, le droit est que soient reconnus comme mariés tous ceux qui sont mariés religieusement, que soient autorisés à se marier tous ceux que l'Église y autorise, et qu'ils y soient autorisés aux conditions qu'elle détermine ; que le mari, marié religieusement, soit admis à exiger de sa femme l'obéissance qu'elle lui doit, et celle-ci, de lui, la protection qu'il lui doit ; que les enfants nés de ce mariage religieux soient reconnus par tous comme les enfants légitimes et les seuls, qu'ils portent le nom de leurs parents, héritent ab intestat...

— Eh bien, me dit Philandre, qui conteste tout cela ? On ne leur demande qu'un petite formalité d'état civil pas bien compliquée... L'État a cependant bien le droit de contrôler et d'enregistrer ces mariages, tout religieux qu'ils soient ! Vous voudriez sans doute qu'on en laisse le soin aux curés ! Avez-vous confiance dans les registres des curés ?...

— Vous voilà de nouveau, interrompis-je à mon tour, avec votre anticléricalisme natif de bourgeois congénitalement laïcisant ! Je parie que, de votre vie, vous n'avez jamais eu en mains un registre paroissial : comment savez-vous s'ils sont bien ou mal tenus ? Et pourquoi le seraient-ils plus mal que les registres des communes ? Je ne vous conseille pas d'amener

la discussion sur ce terrain dangereux, car si nous devions parler des administrations communales, nous pourrions en raconter de drôles...

— Soit, revenons à la question, me dit Philandre. Tout cela ne prouve pas que l'État n'ait pas le droit de contrôler les mariages...

— Vous enfoncez une porte ouverte, lui dis-je aimablement : personne ne discute ce droit. Que l'État tienne tous les registres qu'il lui plaît, à son aise ; il peut ainsi caser quelques fonctionnaires de plus, c'est une bénédiction ; mais, en fait, se borne-t-il à cela ? Et l'État ne se conduit-il pas comme s'il voulait faire du mariage civil, même pour les catholiques, le vrai mariage ? On admet qu'un catholique se marie civilement sans se marier religieusement ; il y a même des cas où il peut se marier civilement, et où il ne peut pas se marier religieusement, — les époux divorcés, par exemple. Dans ce cas, on reconnaît à ce mariage civil qui n'est pas un mariage tous les effets civils du mariage. Il arrivera aussi qu'une personne puisse se marier religieusement sans pouvoir se marier civilement. Supposons un catholique qui soit marié, civilement seulement, et ne soit pas dans un cas qui permette le divorce. Ce catholique n'est pas marié. Il désire épouser une autre personne, c'est-à-dire qu'il désire quitter la personne qui porte son nom, avec laquelle il est marié civilement et qui n'est en réalité que sa concubine, pour épouser réellement, c'est-à-dire religieusement, une autre personne. Si un prêtre le marie, ce prêtre est passible de poursuites correctionnelles. Après son mariage, sa première femme, qui n'est pas sa femme, sera seule reconnue par la loi civile, aura le droit de porter son nom et pourra revendiquer devant les tribunaux tous les droits que lui vaut sa qualité légale d'épouse légitime. L'autre, qui est en réalité sa femme, seule légitime, sera ignorée par la loi, ou ne sera connue que pour être inculpée de complicité d'adultère. Tout ceci me semble aller un peu plus loin qu'une simple formalité de vérification.

D'ailleurs les mots même induisent en erreur, continuai-je, comme Philandre se taisait. Voyez : on parle de *mariage civil* et de *mariage religieux*, comme s'il y avait deux mariages, tous les deux de vrais mariages... Le mariage civil est identique, qu'il s'agisse d'incroyants pour qui il est le mariage, ou de catholiques pour qui il n'est pas le mariage, et l'État en règle les conditions souverainement et uniformément pour tous, sans se préoccuper de l'existence même d'une morale chrétienne et d'un droit canon.....

Philandre haussa derechef les épaules.

— Tout cela, me dit-il, est de la chicane. Évidemment, il peut se produire de temps à autre une situation un peu singulière, mais en général tout va bien, personne ne se plaint, et les catholiques savent bien que le seul vrai mariage est le mariage religieux.

— C'est ici que je vous attendais, lui répondis-je. Je prétends au contraire que la notion du mariage chrétien s'oblitére, et cela grâce au système du mariage civil obligatoire et seul reconnu. Que le mariage civil ne fasse guère de tort dans des milieux comme le nôtre, profondément chrétiens et où chacun reçoit une éducation religieuse soignée, je le concède à la rigueur. Mais ces milieux sont l'exception. Pour la masse des catholiques, c'est-à-dire pour les catholiques tièdes, il n'est pas douteux que le mariage civil leur apparaît comme quelque chose, qu'une personne mariée civilement, ce n'est pas comme quelqu'un qui n'est pas marié du tout, qu'une personne divorcée et remariée n'est pas purement et simplement une personne en état d'adultère, et que le mariage civil agit avec

sûreté comme un dissolvant qui désagrège peu à peu l'organisation de la famille chrétienne.

— Pourtant, objecta Philandre, l'Église a accepté notre législation...

— Nous y voilà, lui dis-je, c'est l'hypothèse. Lorsque la Belgique s'est constituée en 1830, l'Église a estimé préférable de ne pas protester et elle a permis aux catholiques de se soumettre à la législation. Vous dites qu'elle a accepté notre législation ; si vous insinuez par là qu'elle l'a approuvée, je vous réponds : non, elle l'a simplement tolérée ; elle l'a supportée pour éviter pire, voilà tout. Mais s'il nous est permis d'accepter l'hypothèse, c'est-à-dire le fait, *parce qu'il n'y a pas moyen de faire autrement*, cela ne signifie nullement que nous devons témoigner de cette législation une satisfaction béate.

L'hypothèse, c'est une situation de fait que nous pouvons admettre *provisoirement*, mais provisoirement seulement. La thèse reste, et doit rester vivante dans les esprits pour faire l'objet de nos revendications aussitôt que l'occasion s'en présentera, c'est-à-dire aussitôt que l'hypothèse le permettra. La thèse c'est le devoir de l'État de reconnaître la vérité, et la vérité, c'est que, pour les catholiques, le mariage religieux seul est le mariage ; que les catholiques, par conséquent, ont droit à ce que l'État supprime pour eux le mariage civil, et attribue au mariage religieux les effets civils du mariage. Si l'État désire tenir un registre où il annote les mariages, ce sera bien facile à organiser, mais cela n'a plus rien à faire avec le mariage civil... Voilà la thèse. Cette thèse nous devons la revendiquer, dans toute la mesure du possible. Y songeons-nous seulement ?

Philandre semblait un peu ébranlé.

— Je dois bien reconnaître, me concéda-t-il, qu'il y a une part de vérité dans ce que vous dites. Mais que devient, avec votre système, la Constitution belge ? Vous risquez de nous entraîner très loin...

— La Constitution belge, lui répondis-je, est une œuvre vénérable et digne d'admiration par le grand esprit de pondération dont elle témoigne. C'est avant tout une œuvre de conciliation, très remarquable dans ce domaine, et il nous faut la soutenir autant qu'il en sera besoin, car il est très beau qu'elle soit parvenue à nous maintenir en paix, ou à peu près, pendant un siècle. Mais comme toute œuvre de conciliation, elle est œuvre d'utilité, non de vérité. Elle ne doit donc durer qu'autant qu'elle sera utile. Au surplus, il n'y a rien de révolutionnaire à demander sa révision. Elle a déjà été révisée plusieurs fois, et elle reste indéfiniment révisable. Elle est révisable dans *tous* ses articles, remarquez-le bien ; aucun n'est excepté. Et si les démocrates ont obtenu la révision de ceux qui concernent le système électoral, je ne vois pas pourquoi les catholiques ne pourraient pas obtenir un jour la révision de celui qui concerne les rapports du mariage civil et du mariage religieux. Sans compter les autres articles qui sont contraires à nos principes.... Simple question d'opportunité par conséquent...

Et ce que je vous reproche à vous autres, les intellectuels catholiques, c'est d'avoir en fait supprimé la question. Vous me disiez tantôt votre satisfaction de ce qu'on eût enterré la thèse. En réalité on ne l'a pas enterrée, parce qu'on a toujours une thèse, comme je vous le faisais remarquer, on ne peut concevoir d'hypothèse sans thèse. Dans le cas présent, on n'a pas supprimé la thèse, on l'a changée, en érigeant, et presque sans s'en douter, l'hypothèse en thèse. En fait, dans la conception de la plupart de nos hommes politiques catholiques, la Constitution n'est plus, dans les articles qui ont trait à la

politique religieuse, un pis-aller qu'il faut accepter jusqu'à ce qu'on puisse obtenir mieux, mais bel et bien un idéal réalisé qu'il faut défendre et maintenir en principe, c'est-à-dire *en thèse*. Osez-vous le nier, et que telle est votre mentalité à vous-même ? Je me permets d'estimer que ce n'est point là l'esprit catholique...

— Il se peut que vous ayez raison en théorie, Monsieur l'abbé, me dit Philandre, mais... Et il esquissa un geste large qui me sembla exprimer qu'il ne voyait aucun moyen d'établir la communication entre ma théorie juste et la réalité présente.

— En tous cas, continua-t-il, je ne vous conseille pas de publier vos principes. Vous allez soulever un *tolle général*, et à quoi bon ? Si personne, tout de même, ne nous suit !...

— Il se peut bien, lui répondis-je, que l'opinion catholique ne soit pas mûre, en ce moment, pour ces doctrines. Je ne vois pas cependant qui je pourrais troubler, puisque je ne demande aucune réforme avant qu'il n'y ait moyen de l'obtenir. Chacun est libre, me semble-t-il, d'énoncer les idées qu'il estime saines. Obtiendra-t-on jamais quelque chose, si on attend toujours que des idées soient applicables avant de les prôner ?... Quand les socialistes ont commencé, il y a quarante ans, à réclamer le suffrage universel, ils n'avaient aucune chance de l'obtenir, pas plus que la journée de huit heures. Ils ont l'un et l'autre maintenant, et je ne crois pas être téméraire en disant qu'ils ne les auraient pas, s'ils ne les avaient pas revendiqués, et revendiqués contre vents et marées... D'ailleurs je ne demande même pas qu'on revendique rien du tout. Je demande simplement que les catholiques ne confondent pas un pis-aller et un idéal.... Qui cela peut-il gêner ?...

Philandre ne me répondit que par un hochement de tête qui signifiait : Ne vous y frottez pas ! Et nous descendîmes lentement la rue de la Loi, toute droite avec l'interminable filet luisant des rails, dans le tapage de ses trams et des autos, sous la lumière dorée du soir d'automne.

Abbé JACQUES LECLERCQ.



Clergé indigène en Chine⁽¹⁾

Ceci ne veut pas être un réquisitoire, mais un plaidoyer. C'est dire que je m'interdis le plus qu'il m'est possible toute vue rétrospective, que je m'abstiens de juger le passé. Pour essayer de placer cette brillante question en une atmosphère sereine, disons donc que l'on a fait jusqu'ici pour le Clergé indigène en Chine « tout son petit possible » ; que l'on eût bien voulu mieux faire, mais qu'on ne l'a pu. La vraie question, la question vivante, la question dont dépend l'avenir de l'Église en Chine, n'est d'ailleurs plus là. Elle est dans la solution que l'avenir doit donner au problème : mieux encore, dans la solution que nous lui devons à présent.

C'est d'aujourd'hui donc que je parle. Posé que nous avons fait jusqu'ici tout ce que les circonstances nous permettaient de faire, quel est notre devoir *d'aujourd'hui* ?

* * *

Il est inutile de rappeler à un auditoire aussi averti, un auditoire de spécialistes, les grands principes qui commandent le premier et

(1) Rapport présenté à la Semaine de Missiologie, qui s'est tenue à Louvain, du 11 au 14 septembre 1923.

dernier chapitre de l'Apostolat *ad Gentes* : le clergé indigène. D'autant que sur ce point tous les missionnaires catholiques sont unanimes. Tout le monde reconnaît que tant que l'Église de Chine n'aura point son sacerdoce à elle, avec le complément nécessaire des Évêques indigènes, elle sera dans un état essentiellement transitoire et de préparation, un organisme incomplet. On reconnaît encore généralement, je le pense, que pas plus que les autres peuples, la Chine ne se convertira sous une hiérarchie étrangère ; et enfin que du fait qu'ils sont Chinois, les prêtres indigènes ont une supériorité *incomparable* sur leurs confrères étrangers au point de vue de la langue, des coutumes et de la sympathie qui naît des affinités raciques. Tout le monde sait enfin ce que Rome pense, désire, commande sur ce sujet.

Je crois cependant pouvoir à ce propos appeler l'attention de mes confrères sur quelques points :

1) *La constance, l'insistance, l'urgence des directions romaines.*

Car Rome nous parle du Clergé indigène depuis des siècles : nous avons eu le temps de lui répondre pendant des siècles aussi et n'y avons pas manqué. Il s'agit donc ici d'une question si mûrie, et même humainement parlant si fondée, que nous ne voyons plus guère le moyen de la discuter davantage (1).

2) *Scandale des païens.*

Une anecdote véneue, souvent rapportée, dira mieux que de longues considérations la nature de ce scandale :

Il y a, je crois, quelque vingt ans, un Évêque missionnaire se trouvait à la même table que plusieurs notabilités japonaises. Il ramène aimablement la conversation sur les progrès merveilleux du Japon qui forçaient déjà l'admiration des peuples, et ajoute : « Quel dommage que vous ne soyez pas chrétiens ! vous seriez peut-être le premier pays du monde ! » — « Mais, réplique son interlocuteur, Votre Grandeur sait bien que le Japon ne peut pas devenir chrétien, que son âme est irréductible au christianisme... » — « Comment ! » s'écrie l'Évêque : « mais le Japon a écrit les plus belles pages de l'histoire de l'Église. Ses martyrs lui font une incomparable auréole. Et ceux qui ont échappé au fer de la plus sanglante persécution, ont réalisé cette merveille inouïe : Seuls, sans prêtres, sans autel, ils ont tenu plus de deux siècles, gardant dans le secret l'intégrité de leur Foi... et une indéfectible Espérance... Ignorez-vous que Saint François-Xavier, émerveillé de l'aptitude des Japonais à recevoir l'Évangile, s'écriait dans la ferveur de son amour pour eux : « O Japon, mes délices ! » — « Alors, Monseigneur, je ne comprends plus du tout. Vous venez de reconnaître que notre peuple avait une certaine dose de qualités humaines : qu'en quelques dizaines d'années il avait parcouru un chemin que l'Europe ne se fraya qu'en plusieurs siècles. Et de fait, il a pu en ce peu de temps, créer des Universités qui rivalisent avec celles des autres nations, des savants qui font des découvertes, des diplomates qui sont traités en égaux par ceux des pays occidentaux et montrent qu'ils le méritent, des généraux qui battent la Russie... Mais il n'a pas pu en trois siècles former un seul chrétien digne, comme les Évêques des autres pays, de régir son Église ».

On ne dit pas quelle fut la réponse. Peut-être ne répondit-on rien...

Et voilà le scandale des païens, des païens de la classe dirigeante surtout. Ils ne comprennent pas, ne peuvent pas comprendre. Or, devine la réponse qu'ils hasardent, et comment elle est un obstacle très grand à leur conversion.

3) *Cas de conscience éventuels des chrétiens.*

Ce n'est pas là le plus grave : non seulement la Mission catholique est regardée comme européenne, française, italienne, espagnole, allemande, suivant la nationalité des missionnaires, mais elle est étrangère de fait. Il ne suffit pas de dire aux Chinois que la religion est internationale, ils vous répondront que son organisation humaine ne l'est

(1) La place fait défaut pour publier ici tous les textes qu'il serait utile de rappeler. Bornons-nous à ce passage de l'encyclique de Benoît XV :

« Mais, après ce zèle incessant des Pontifes, il faut constater avec douleur qu'il est des régions où la foi catholique a pénétré depuis plusieurs siècles, sans qu'on y trouve de clergé indigène, sinon tout à fait inférieur ; et aussi qu'il y a quelques peuples venus tard à la lumière de l'Évangile qui sont montés de la barbarie primitive à un degré de civilisation tel qu'ils possèdent des hommes éminents dans le domaine des arts et des sciences, sans qu'ils aient pu produire ni évêques pour les conduire, ni prêtres pour les instruire ».

pas. Bien plus, que le catholicisme est, en Chine même, tout, excepté Chinois ; qu'il faut donc au Chinois, pour se faire chrétien, embrasser la vérité : sous une étiquette nationale étrangère, se donner corps et âme, non à une doctrine abstraite mais à une société concrète, qui n'a point en réalité le caractère *universel* dont elle se réclame dans la théorie ; que la distinction entre son Évêque considéré dans sa fonction ou dans sa personne est presque une impossibilité ; que son expérience journalière lui rappelle sans cesse ; que la personne envahit la fonction, si elle ne l'absorbe pas tout à fait. Quand on voit certains missionnaires européens (je ne généralise pas, Dieu m'en garde), convaincus de leur supériorité raciale, si exigeants pour ce qui regarde les marques d'honneur et de respect, les génuflexions et les prosternations, et si prompts à soupçonner les chrétiens de duplicité et de xénophobie, l'obstacle dû à cette incompréhension réciproque apparaît formidable.

Il y a enfin autre chose que la susceptibilité nationale, ou simplement humaine qui crée malaise : il y a le patriotisme tout court ; car des froissements peuvent survenir entre la Chine et telle nation européenne, des conflits peuvent surgir. Pour qui tiendra ce malheureux chrétien ? Quelle torture morale, quand il entendra son Évêque, dont il a appris à respecter tous les enseignements, lui imposer « la neutralité » comme cela s'est vu plus d'une fois ? Quelle eût été la position de nos chrétiens si, en 1917, la Chine, au lieu de suivre l'Amérique, s'était rangée du côté de l'Allemagne ?

4) *Conduite des Protestants.*

Fas est et ab hoste doceri.

A l'exemple de Léon XIII, nous jetterons un regard du côté de nos frères séparés. L'Encyclique du 24 juin 1893 rappelle les efforts qu'ils font aux Indes pour l'instruction de la jeunesse, et veut par là exciter notre émulation... Leur exemple est ici encore plus frappant, car il s'agit de questions et d'idées plus directement religieuses.

Une fondation importante, due à M. Rockefeller, permet de développer en Chine l'instruction médicale, non laïque ni neutre, mais *chrétienne évangélique*. La Revue des Pères Jésuites de Shanghai, *l'Ecole en Chine* (malheureusement suspendue par le décès des RR. PP. qui la conduisaient si bien), a rendu compte des travaux des Protestants appliqués à cette œuvre, cité leurs discours, dont l'idée directrice est affichée publiquement, et exposée avec une insistance et une clarté saisissantes. C'est à cette Revue que nous empruntons tous les passages qui suivent.

Du *Shanghai Times* — 1^{er} novembre 1915 — : « Notre intention n'est pas d'imposer aux Chinois une institution étrangère, mais de former un corps de médecins chinois. Le plus tôt ils pourront ne dépendre que d'eux, le plus tôt ils auront une littérature médicale sérieuse, plus nous serons contents de notre œuvre. Nous visons, comme but dernier, à remettre l'œuvre aux mains des Chinois eux-mêmes ; nous visons à la conduire au point où il nous soit possible de nous retirer, sûrs de son avenir. La promptitude qu'ils mettront à s'approprier les sciences médicales, la rapidité avec laquelle notre importance diminuera et la leur grandira, telle est la mesure de notre succès. »

(*Ecole en Chine*, mars 1916, p. 394) : « L'œuvre médicale — protestante — ne consiste pas seulement à envoyer en Chine des missionnaires-médecins qui ouvrent des hôpitaux, des dispensaires et des cliniques pour soigner directement les corps. Elle vise, nous l'avons dit, à se reproduire, c'est-à-dire, à former un personnel nombreux de médecins chinois qui fassent pour leur pays ce que les médecins des autres nations font pour le leur. L'œuvre médicale des Missions ne vient donc pas en Chine avec la pensée d'y établir sa demeure permanente. Au contraire, comme le répètent à l'envi les auteurs des articles dont nous avons cité de copieux extraits, elle vise à se rendre inutile. Il faut qu'il y ait dans les hôpitaux un nombre croissant de médecins chinois (*We must decrease, while they must increase*. Dr Shields). Que l'on commence le plus tôt possible à s'adjoindre des docteurs indigènes au fur et à mesure qu'ils seront formés et disponibles, puis qu'on les laisse voler de leurs propres ailes. On demandera, dit le Docteur Gillison : Où serons-nous alors ? Qu'en sera-t-il de notre œuvre ? — Mais c'est cela votre œuvre ! Disposer des choses, et les mener à un tel degré de développement, qu'on puisse se passer de vous ! Notre œuvre consiste à rendre le Christianisme indigène sur le sol chinois... Nous voulons enlever à l'Église de Chine le stigmate de « Religion étrangère », et nous demandons que vienne le jour où l'Église de Chine aura ses églises et ses docteurs, ses dispensaires et ses hôpitaux. Ce sera un jour de triomphe, et le cœur bondit de joie

rien qu'à y penser ». (L'article est du Père Jeannière, S. J., qui cite : *The Chinese Recorder*, octobre 1913, p. 605).

Citons encore l'*Ecole en Chine*, p. 388 : « Êt-on l'assurance de pouvoir à toutes les nécessités en faisant appel aux églises métropolitaines, que la sagesse commanderait de ne pas tenter l'entreprise. Le missionnaire-médecin doit, comme l'évangéliste, viser à se former des collègues indigènes qui aient autant de compétence que lui et qui soient en mesure de tenir sa place ».

« Chaque année qu'il nous est donné de travailler en Chine, nous devons nous proposer pour tâche de développer notre œuvre médicale de telle manière que nos collègues chinois puissent promptement devenir indépendants du docteur étranger, et capables de diriger les hôpitaux que nous avons lancés et conduits à leur présent état de prospérité. C'est l'objectif de toutes nos agences de missions... Nous voyons approcher le jour où notre œuvre médicale sera devenue indigène sur le sol chinois, où nous aurons atteint notre but en gagnant au Christ le corps médical chinois et en établissant des hôpitaux chinois chrétiens, qui formeront une partie intégrante de la grande Église chinoise chrétienne. Nous aurons ainsi, non seulement répondu aux besoins immédiats des Missions, mais encore nous aurons préparé le jour où nous devons décroître, où la force chrétienne toujours grandissante prendra sa place légitime, et conquerra au Christ la grande République » (pp. 426-431).

Et si des discours nous passons aux résultats, nous constaterons ce fait : l'Y.M.C.A. dont les centres sont presque exclusivement entre les mains des Chinois, ont acquis un développement, une influence, des ressources étonnantes. On pourrait difficilement surfaire ce que leur doit le Protestantisme en Chine. Les Protestants ne sont pas subis, mais acceptés. Ils sont considérés comme les amis de la Chine, et représentent à peu près seuls le Christianisme — un christianisme trouqué, hélas ! — dans la haute société, les écoles, l'administration.

En dehors de leurs autres moyens d'action, de puissantes méthodes, de leurs ressources en hommes et en argent, des Protestants ont trouvé le moyen des moyens pour se fixer solidement, et gagner les sympathies de la nation : ils ont laissé en maints endroits se fonder des églises nationales (1) ; et leur secte la plus religieuse, celle des Anglicans, vient de sacrer solennellement à Shanghai son premier Évêque chinois. Devancés sur tant de terrains par l'Erreur, lui laisserons-nous la gloire de résoudre avant nous, contre nous, ce capital problème ?

* * *

Après ce préliminaire — trop long et cependant si incomplet — entrons dans le cœur de la question. Comme je le disais en commençant, elle n'est pas d'ordre théorique, puisque sur la théorie il y a accord ; elle est d'ordre pratique. Il nous faudra, un jour où l'autre, des Évêques chinois : voilà la théorie admise de tous. Je voudrais demander ici : Quand ? et proposer une réponse.

La réponse sera, si vous le voulez, une thèse : Je propose deux solutions, à appliquer parallèlement :

1^o Un ou plusieurs évêques chinois, le plus vite possible, c'est-à-dire cette année ou la prochaine, *au plus tard* dans deux ou trois ans ;

2^o En même temps, la formation parmi notre clergé d'une élite parmi laquelle seraient choisis peu à peu les évêques futurs.

La première solution seule demande explication.

Nous pourrions exposer cette thèse sous la forme archaïque mais commode de la Somme de saint Thomas d'Aquin.

Une solution immédiate est possible. Il y a eu, il y a encore des prêtres chinois dignes de l'Épiscopat.

Videtur... Il paraît cependant que non.

Car, nous dit-on, le Chinois, même baptisé, reste inférieur d'une infirmité racique, et de plus, des circonstances extérieures forcent à retarder, pour une période difficile à fixer, son élévation à l'Épiscopat.

1^o Il est mauvais administrateur. Il manque du sens de l'organisation. Excellent subalterne, il ne donne son plein rendement que vigoureusement encadré. Les événements politiques actuels illustrent singulièrement cette thèse. Un diocèse dirigé par un Chinois ! Mais ce serait le gâchis, le marasme, les compétitions à l'infini.

2^o En second lieu, le clergé chinois n'a pas la science suffisante.

Et de ceci chaque missionnaire est à même de donner des exemples vécut.

3^o On dit encore : Nous ne pouvons nous fier à leur vertu. Sur tout, le mauvais fonds d'orgueil de la race perdrait ceux que l'honneur de l'épiscopat élèverait au-dessus de leurs compatriotes. « Sait-on l'effet de la couleur violette sur ces yeux brisés ? » (ceci est une citation).

4^o Les évêques indigènes seraient d'ailleurs incapables de se faire obéir de leurs ouailles, de leur clergé, de se faire respecter des pafens et accepter de leur propre gouvernement. On sait que lorsque Mgr Favier fit accorder aux missionnaires, suivant leur rang dans le clergé et la hiérarchie, le privilège de traiter directement avec les mandarins, ce privilège fut refusé par l'Impératrice aux prêtres du pays qui furent seulement autorisés à accompagner le missionnaire européen à titre de secrétaire ou d'interprète.

5^o D'ailleurs, en mettant les choses au mieux, il reste que leur zèle serait compromis par le manque de ressources. Celles-ci ne viennent-elles pas avant tout de l'Étranger ? Les missionnaires, les évêques étrangers les tirent de leurs patries respectives. Ils sont le canal nécessaire.

6^o Mais il y a plus, et cette objection devrait faire hésiter Rome. Une Église chinoise, un vicariat chinois privé du frein de l'administration étrangère serait un grand danger de tomber dans le schisme. Et que nous importerait alors les progrès qu'il pourrait réaliser, le nombre de ses néophytes ? *Magni passus sed extra viam*...

7^o Et enfin le Protectorat étranger, plus spécialement le Protectorat français, a créé en Chine une situation particulière. En fait sinon en principe nous n'y sommes pas absolument libres. De récents événements l'ont assez prouvé. En un moment où les désordres civils rendent pareil appui si précieux, des complications avec la nation protectrice seraient infiniment pénibles et compromettraient les chrétiens.

Sed contra est...

1) Que cette impuissance racique faiblisse à fournir la matière d'un évêque, si elle était vraiment prouvée, pouverait trop. Il faudrait donc vraiment que la race change, pour pouvoir y établir un Évêque. On conçoit dès lors que l'on n'ose fixer de limites à la période d'incubation de l'Église dans ce malheureux pays. Et que l'on ne prenne pas exemple des peuplades de l'Afrique ou de l'Océanie, où une véritable amélioration du milieu est supposée préalablement nécessaire. Les Chinois sont autant que l'ancienne Grèce et Rome, un peuple de civilisés. Bien plus, ils ont des chrétiens anciens d'au moins trois siècles : leur clergé a plus de deux siècles aussi ! Si trois cents ans n'ont pas avancé la question — car les objections restent substantiellement les mêmes (1) — ne faut-il pas désespérer de la voir résoudre ?

Et encore, supposé cette infériorité prouvée, est-elle seulement générale ou aussi distributive ? Tout Chinois porte-t-il indélébilement toutes ces tares et sur le millier de prêtres indigènes que compte la Chine à l'heure actuelle, n'y a-t-il pas au moins quelques sujets chrétiens dans la plénitude du mot, et même doués du sens de l'administration ?

2) On sait par ailleurs que les prêtres de la race privilégiée ne participent pas tous, pour autant, à tous ses privilèges de discrétion, de science et de sagesse. Ce qui ne déteint point sur leurs confrères plus favorisés et ne les rend pas de ce chef inhabiles aux dignités. Et même en ce qui concerne ces derniers, ce n'est un mystère pour personne que le ciel de la hiérarchie reçoit des étoiles de différentes grandeurs. Est-il si sûr que le meilleur des prêtres chinois n'atteint pas au degré de science (même administrative) et de sagesse du plus humble membre de l'Épiscopat européen ?

3) Il semble aussi que l'on considère comme une condition nécessaire de l'élévation à l'Épiscopat, l'élévation à une culture, à une mentalité supérieure, regardée désormais comme une norme : croit-on que les évêques des premiers temps, en Gaule, en Afrique, en Abyssinie, en Asie puis chez les Slaves, les Teutons, tranchaient — sauf de rares exceptions — si profondément sur le milieu ambiant, encore à demi civilisé ?

* * *

Mais reprenons la thèse elle-même.

Après tout ce qui vient d'être dit, nous croyons pouvoir maintenir que la Chine a eu et a encore des prêtres dignes de l'Épiscopat.

Les Chinois sont un peuple intelligent, moral, et qui ne le cède en

(1) Il est évident — est-il besoin de le dire — que ces églises séparées sont de facture protestante et que nous ne parlons de rien de semblable pour nous.

(1) *Journal du P. André Ly*, édité par le P. LAUNAV, chez Picard, Paris ; pp. 220 et 221.

rien aux Européens comme ouverture d'esprit, pondération et maturité de jugement. Or nos prêtres sont une élite morale choisie par Dieu, et capable d'une formation générale et complète. Que si les talents déposés par Lui en leur âme ne se développent pas, pour l'ensemble, parfaitement, c'est un effet, non de leur incapacité radicale, mais d'une insuffisance de fait dans la préparation.

Il suffit de jeter les yeux autour de soi pour voir que les Chinois qui passent quelques années en Europe et en Amérique, s'assimilent fort bien les langues, les sciences et les procédés de l'Europe. Des ingénieurs, des médecins chinois occupent des places enviables. (J'ai connu un ingénieur à Liège). Bien plus, dans leur propre pays, et sous des maîtres soit étrangers, soit indigènes, ils acquièrent les connaissances voulues pour devenir officiers, médecins, avocats, etc. Et le Gouvernement anglais admet à l'exercice du droit et de la médecine, en Angleterre, les Chinois diplômés à Hongkong. . .

On reconnaît de même d'une façon générale la valeur du clergé chinois, malheureusement on le regarde comme auxiliaire.

Une déclaration entre mille : Mgr X... écrivait en 1911, après quarante-trois ans de mission : « Les prêtres indigènes rendent de grands services. . . Ils sont presque indispensables, parce que connaissant mieux que les Européens la langue, les mœurs, la mentalité, etc. de leurs concitoyens. . . Essayer de nous passer de leur aide serait nous rendre incapables de faire le bien (*would be to render ourselves unable to do good*) . . . » Et cet éloge est couronné par la déclaration : « Les prêtres Chinois sont toujours de bons auxiliaires. — *Are always valuable auxiliaries*. . . » (*Native Clergy*, par Mgr Freri, New-York, 1917).

Ce clergé peut arriver aussi à la science théologique : Nous lisons dans le *Journal* d'André Ly une lettre datée de l'année 1752, relatant un fait qui a eu lieu en 1709 : « *Quantum porro difficultatis pro nostra ordinatione experti fuerint, tum Em. S. S. Legatus (De Tournon), tum pater noster de la Baluère, hinc conicias licet. Cum enim Em. ille Dominus, auctoritate Apostolica, aditum ad Sacros ordines Sinicae nationi aperire statuisset, nosque tunc temporis legere et scribere latine, necnon et balbutire posse vidisset, convocatis ad se cunctis variarum nationum et religionum Macai existentibus missionariis suum consilium ordines nobis conferendi aperuit, eorumque consensum poposcit. Cujus propositioni uno ore unaque consensu simul sese opposuere omnes, et suae oppositionis in rationem hanc universi protulerunt sententiam : Sinensis superbe, inconstantes et ingrati, sacris ordinibus praeterea sunt indigni. Tum Sinensium in favorem De la Baluère Legato praesentans, ait : Ipsa in Europa non pauci reperiuntur, his et similibus vitiis implicati, nec ideo omnes Europaei iisdem vitiis dediti censendi sunt. Quod enim homo malus sit, suo cuiusque vitiis tribuendum : quod autem bonus sit, gratia Dei id debetur. Ipsa nostra Gallia, — pergit D. De la Baluère, Legatum alloquens — sicut optime novit Em. Vestra ducentorum ferme annorum spatio post suam ad Deum conversionem, clericos non habuit suos indigenas, eo quod Romanis exploratum esset, genium Gallo-romum ludis, evaporationibus, atque venationi mancipatum. His non obstantibus ludis, per Gratiam Dei — continuat idem Dominus — tota nostra Ecclesia Gallicana, mille circiter jam ab annis, quis gaudet ministris ecclesiasticis, nec illo jam aget externo.*

His et aliis solidissimis rationibus commotus praefatus S. Sedis Legatus, sacerdotibus licet cunctis missionariis circumstantibus, tonsuram clericalem nobis lubentissime contulit Eminentissimus, anno 1709. (Page 221).

Mgr Louo (Lopez) a laissé une réputation de bon et saint évêque. Les Notes conservées au Fokien, dues à des missionnaires espagnols, lui attribuent plusieurs miracles.

Les vertus et la science du Père Lopez, qui fit ses études à l'Université de St-Thomas, à Manille, brillèrent d'un vif éclat. Les *Nouvelles Religieuses* (n° du 15 juillet 1921) lui ont consacré un bel article. Elles citent le P. Lamay, racontant que Mgr Pallu, à son passage à Madagascar, connu, par le Père Navarette, le Père Lopez, dont le zèle, les talents et les vertus, provoquaient l'admiration. . .

M. André Ly, l'auteur du *Journal* cité, gros volume de sept cents pages, et qu'il a rédigé par obéissance, comme chef de la Mission pendant cette période, a été un prêtre admirable. Ses confrères européens l'ont proposé pour l'épiscopat ; et le P. Lamay dit de lui : « Ce prêtre dénué de toute autorité, sauf celle que lui donnaient ses talents, ses vertus, ses travaux, n'eut à peu près aucune ressource en hommes et en argent ; et si sa persévérance, son énergie, son zèle, sa piété apparaissent avec plus d'éclat dans la solitude et la pénurie où il vécut, son habileté dans le maniement des hommes et dans le gouvernement des affaires, n'eut pas beaucoup d'occasions de s'affirmer.

On pourra entrevoir cependant, par les conseils qu'il donne à un ou deux prêtres indigènes, à des catéchistes, à des chrétiens, pour les cas de conscience qu'il pose et ceux qu'il dirige, la direction générale qu'il eût pu imprimer à une mission entière. . . ». Ce que nous dirions de lui ne pourrait donner une idée exacte de son caractère et de ses travaux, tels que les consigne ce *Journal*, écrit en un latin élégant, et qui couvre les années où il eut la charge de toute la mission : 1746-1763.

Voici un Chinois, nommé archevêque de Setch'oan, par Benoît XIV en personne. . . bien qu'à la suite de circonstances qui ne lui font pas déshonneur et qu'il n'ait jamais été archevêque ni vicaire apostolique

« *Amicus noster D. Pius Liou, discipulus quondam I. et R. fatis juncti, D. Joannis Mullener, Episcopi Myriophylani, Vicarii Apostolici istius Provinciae Setch'oan, decem et amplius abhinc annis Neapolitanum in Collegium missus, curriculo studiorum emenso, sacerdotio una cum suis aliis septem sodalibus sinensibus initiatus, etiamnum eodem in collegio detentus. . . sua epistola Neapolitano et Collegio, die 13 Novembris 1751, sequentibus terminis me alloquitur :*

*Superior noster D. Januarius. Fatigatus, amore divinae gloriae ac zelo salutis animarum pretioso Sanguine Agni redemptiarum apprime flagrans, die 14 Martii anni 1750 Romam se contulit, statumque Missionis Sinensis Sanctitati Suae hisco verbis retulit : Missio Sinica, Beatissime Pater, propemodum extincta est propter diturnam jurisdictionemque persecutionem. Quo audito, praetimore, atque quantum, de solio surgens Papa, sequentia verba ad praefatum Dominum conversus, protulit : Quid debeo facere ? — Cui ille : Neapoli nunc sunt, reposuit, numero octo, Sinenses sacerdotio jam initiati, bene instructi, et ad subeundum ministerium evangelicum prompti. — Quo intellecto, nos omnes ad Romam ad se accessit Summus Pontifex, et per quatuor Eminentissimos Cardinales, statuta aë, sua in praesentia, examinavit. Peracto examine, praeter pretiosissima quae nobis distribuit suae benevolentiae dona, coram universis se stipulantibus necnon et adstantibus, pluries repetitis his verbis nos alloquitur est Sanctitas Sua : Egregie respondistis : doctrina vestra est sana et solida : quam ego quoque sequor, Collegium hoc, Sacrae Familiae indignitas, bene meretur. — His peractis, Sacra Congregatio inchoo consilio cum Sanctissimo D. N. Papa Benedicto XIV, non modo stabilivit quatuor et nobis (D. videlicet Vitalem Kouo chensinensem, Dominicum Tchao tchintounnensem, Simonem Tchao houkoanensem, et Paulam Tchay tchantcheuensem), hoc anno mittere ad missiones, sed et elegit D. Vitalem Kouo, utpote aetate, episcopali dignitati et oneri aptiorum, Archiepiscopum venturum in provinciam Setch'oan » (*Journal*, pp. 249-250).*

Cet archevêque, nommé par Benoît XIV en personne, et que M. André Ly appelle « *generosissimus Christi athleta* » (p. 319), a travaillé dans la province de Chensi, dont il était provicaire (p. 546). Vous me permettez de ne pas en dire davantage. Je sortirais de l'esprit de cette étude ; qu'il me suffise d'avoir rappelé l'exemple d'un prêtre éminent jugé, par Benoît XIV, digne de l'épiscopat.

Comme le Père Ly, M. Mathieu Sué, lazariste, a été chargé, à une époque difficile, d'une mission entière. Comme lui, il a maintenu et étendu le royaume de Dieu, en l'absence des missionnaires européens. En 1820, M. Lamiot, forcé de quitter la capitale de la Chine, laissa à M. Sué une position difficile, en l'établissant Supérieur de la Mission Française. M. Sué s'acquitta de ses fonctions à la satisfaction générale : « Il fut toujours un modèle de zèle apostolique. . . A une vertu plus qu'ordinaire, ce confrère joint le talent de l'administration (même celle spirituelle et temporelle) selon le témoignage de Mgr Mouly (*Mémoires de Chine*, III, 68). Plus tard, Mgr Anouilh traçait de lui ce portrait : « Dans notre Maison-Mère, à Paris, j'ai eu le bonheur de voir plusieurs saints vieillards. Je ne savais pas que je trouverais en Chine un vieillard plus vénérable encore. Je n'avais vu que des portraits de St-Vincent : et je crus voir notre bienheureux Père tout vivant dans la personne de M. Sué. Ne vous rappelez-vous pas, Monseigneur (Mgr Mouly), cette physionomie douce et toujours affable, cette figure blanche et pleine de candeur, ces lèvres où se peignait toujours un doux sourire ? Ne vous rappelez-vous pas ces cheveux et cette barbe de la blancheur de la neige, ce front large, sans rides et toujours serein ? A le voir, il me semblait aussi voir son âme toujours pure et la bien-aimée du bon Dieu. » (*Mém.*, p. 363).

La paix revint, et ramena les missionnaires étrangers. En 1835, après quinze années d'un supérieur fécond, M. Sué reçoit pour successeur un jeune missionnaire de 28 ans — il en avait lui-même cinquante-quatre — M. Mouly raconte ainsi l'événement, et note ses impressions : « J'arrivai heureusement à Si-Wan, vers la mi-juin 1835.

Impossible de vous dépendre le bon accueil que tout le monde me fit, notamment notre bon et estimable M. Sué, qui se démit aussitôt de toute son autorité. Il ne remua pas une paille, ne traitait pas la plus petite affaire sans me l'avoir communiquée et avoir eu ma décision ou mon sentiment sur la manière d'agir. Jamais je n'ai eu le moindre reproche, le moindre avis à lui donner, tant il était accoutumé à bien faire, avec poids et mesure. J'étais tout jeune, ayant vingt-huit ans. J'étais sans expérience, surtout chinoise, ne connaissant ni le langage ni les mœurs du pays ; mais il voyait en moi son supérieur, le représentant de Dieu, et c'était assez pour son esprit de foi et de piété. Bien entendu que, de mon côté, j'avais pour lui tous les égards possibles, ne faisant rien, surtout dans les commencements, sans son avis, puisqu'il savait mieux toutes les affaires et les comprenait mieux que moi. J'étais vraiment tout confus de voir ce vénérable vieillard, si humble et si soumis, devant un tout petit jeune homme nouvellement arrivé. Par sa régularité et son bon exemple, M. Sué exerça sur moi une salutaire influence qui me retint dans le bien... Je ne me rappelle pas avoir jamais remarqué en lui rien de fantaisie ou de répréhensible... Il s'éteignit, tout doucement et sans effort, comme une chandelle qui a brûlé jusqu'au bout. Après sa mort, son visage parut encore plus beau que de son vivant. Quoiqu'on l'eût laissé huit jours dans la chambre sans l'enterrer, son corps n'exhalait aucune mauvaise odeur, et resta absolument flexible comme auparavant. Il avait rendu sa belle âme à Dieu le 17 septembre 1860. Il est mort en odeur de sainteté et avec la réputation d'un saint que lui donne la voix commune. (*Mém.*, III, p. 575-577).

Nous avons connu à Péking un vénérable prêtre chinois, M. Wang Paul, écrivain de talent et orateur distingué. Son air doux et modeste nous rappelait la parole de S. Paul exhortant les fidèles : *per mansuetudinem Christi*.

A sa mort survenue en 1913, une petite notice rappelait sa vie uniforme et irréprochable... « Ce jeune homme est pieux, écrivait Mgr Mouly en 1860, instruit et doué d'un jugement et d'une intelligence au-dessus de la moyenne. Tel il est dépeint ici, tel il restera toute sa vie ». Mgr Mouly l'emmenait en France, en 1860, et changeait d'avis à Changai, d'où il le renvoya à Péking. « Il jouissait déjà du bonheur qu'il allait avoir de voir nos supérieurs et nos confrères de Paris, et spécialement le Pape Pie IX, de sorte que notre nouvelle détermination lui fut très sensible et lui arracha des larmes. Il eut pourtant assez de vertu pour se résigner convenablement... M. Wang fut toute sa vie un digne et vénérable prêtre. A Tientsin, M. Dillon, Consul de France, s'était mis sous sa direction. Il était d'une régularité invariable, jusqu'à ses derniers jours. Grâce à sa régularité, toute sa vie fut d'une égalité tout à fait remarquable. Pendant quarante ans, il a toujours rempli ses devoirs avec la même exactitude irréprochable. Il ne quittait sa chambre que pour le confessionnal et vice versa. Jamais on ne le voyait en promenade, encore moins en voyage de vacances... Il avait le sentiment très prononcé du respect et des égards dus à la hiérarchie... »

M. Wang était un vrai lettré. Grâce à son labeur incessant, ne perdant jamais son temps, il a employé ses plus courts loisirs à composer et à traduire des livres de religion. Le dernier de ses nombreux ouvrages est la publication de ses sermons, écho d'un apostolat de quarante ans. La seule énumération de ses œuvres donnera une idée de son labeur et de ses mérites. Suit l'énumération de ses ouvrages. (*Bulletin catholique de Péking*, décembre 1913, pp. 19-23. — *Annales de la C. de la Mission*, 1914, pp. 268-273).

Un seul exemple actuel, parce qu'il est public. Dernièrement une Revue catholique américaine, le *Good Work*, publiait le portrait d'un prêtre chinois, le Père Jean-Baptiste Niou, de la Mission du Honan, avec cette phrase : Monseigneur Menicatti dit que ce fidèle missionnaire fait autant d'ouvrage que six, grâce à sa grande influence sur ses concitoyens.

J'arrête ici à regret la liste des exemples. Mais si vous en désirez davantage, j'en ai d'autres certes, et combien nombreux, et les tiens à votre disposition (1).

Ils vous montreraient de plus en plus que les Chinois n'ont pas changé depuis les Pères Ly et Kono : et quelle que soit la proportion de prêtres de cette trempe, elle n'est pas nulle, Dieu merci...

Sa sainteté peut donc choisir, parmi près de mille prêtres chinois,

des hommes pieux, savants, zélés, capables, nous le croyons fermement, de porter le poids d'administration d'un vicariat apostolique.

En admettant même que, comme culture générale, cette élite ne soit pas ce qu'elle pourrait être — et cette règle comporte des exceptions, — nous ne pouvons nous empêcher de rappeler d'abord qu'ils ont sur nous bien des supériorités indiquées par Léon XIII ; qu'ils savent tous parler, lire et écrire la langue du pays par exemple, et enfin de répéter que de même que les évêques européens du dixième siècle n'avaient pas l'instruction de ceux du vingtième, de même est-il admissible qu'un pays moins avancé dans les sciences humaines ait des évêques moins instruits que leurs collègues d'Europe, à la condition d'être suffisamment pourvus de science et de vertu sacerdotales. Et, Dieu merci, le cas n'est pas rare, aujourd'hui, comme hier, comme il y a deux siècles.

Un point que nous voudrions mettre ici bien en lumière, parce qu'il est dans l'espèce de première importance, c'est l'attachement de nos chrétiens, de nos prêtres, au Siège de Saint Pierre.

Crainte de Schisme...

Il n'est peut-être pas de clergé et de chrétiens au monde qui vénérent autant le Souverain Pontife que les fidèles et les prêtres chinois. C'est vraiment pour eux Dieu sur la terre : tous les jours, à la messe, ils prient pour lui à haute voix, et tout particulièrement les dimanches et jours de fête, aux prières communes solennelles... Si cet immense pays a pu se maintenir *in* durant tant de siècles, si les révolutions n'ont pas réussi à le diviser encore, c'est pour une bonne part à la forte constitution de la famille, au respect de la hiérarchie qu'il le doit. Bien plus qu'ailleurs, le respect de la hiérarchie est une vertu : c'est même la première des vertus, et précisément le pivot de la morale qui régit la Chine depuis vingt-cinq siècles. Nous en avons fait la remarque devant notre Vicaire Apostolique, qui l'a reconnu sans hésitation. Et Mgr de Guébriant le disait bien haut, il y a quelques années, dans une lettre partie aux *Missions catholiques*.

Les seuls schismes qu'ait vus jusqu'ici l'Extrême-Orient, n'étaient pas le fait des indigènes, mais des Européens. Les Rites chinois ont scandalisé même les païens : et la résistance au Souverain Pontife dura un siècle. M. Appiani, vice-visiteur apostolique de Chine, « jugea que la lutte des Rites était encore ardente après un demi-siècle, et que le séminaire — chinois — devait être ébloui loin des Européens ! » (*Mém. de Chine*, I, p. 61).

Le schisme portugais de Goa n'a pas moins profondément affligé l'Église durant un demi-siècle. Un évêque portugais de Chine, de Matta, lazariste, n'a pas agi autrement que ses confrères dissidents des Indes. Il s'est montré « Portugais avant tout ». Mécontent de voir deux provinces chinoises détachées de son diocèse de Macao, et attribuées par la Propagande aux prêtres des Missions Étrangères, il publia un Mandement où il accuse la Sacrée Congrégation « d'agir à son égard avec une violence que nous ne pourrions rencontrer que dans des infidèles et des païens... ». Pour l'honneur du clergé chinois, la Providence a voulu que le protagoniste de l'orthodoxie, l'avocat de l'obéissance au Saint-Siège, fût le Père Joseph Li, qui lui adressait une admirable lettre pleine de charité et de fermeté. Il lui rappelait les devoirs du Bon Pasteur que l'Évêque négligeait, et le respect de la Hiérarchie.

Ses efforts pour maintenir Mgr de Matta sur la pente du schisme ont été stériles. Mais ils répondent d'avance à l'accusation ou à la présomption générale de tendances schismatiques appliquée à nos prêtres...

Lorsqu'en 1865 Mgr Petitjean a retrouvé les descendants des anciens chrétiens du Japon, qui s'étaient conservés dans la Foi catholique sans prêtres, pendant près de deux siècles et demi, il a d'abord subi un examen minutieux : la vieille femme députée pour s'assurer que sa religion était bien la religion catholique pour laquelle ses ancêtres avaient donné leur vie, lui posa surtout deux questions, sur deux points qui lui paraissaient d'importance capitale : Gardez-vous le célibat ? êtes-vous en communion avec le Pape de Rome ? (1)

Me permettez-vous, pour abrégé, de dire ici en langage scolastique : *Et per haec patet responsum ad 1^m, 2^m, 3^m (2), 6^m.*

(1) En mai 1906, Dom Chantard, Abbé de la Trappe, se trouvant à Péking, nous raconta en détail ces faits, qu'il tenait de Mgr Petitjean en personne... Voir aussi : *La Religion de Jésus au Japon*, par MARNAS. Deux volumes.

(2) « Pour l'amour-propre, écrivait au XVIII^e siècle Mgr Ripa à Mgr Maggi, une expérience de quatorze ans m'avait démontré que les Européens étaient dans le même cas... Il a connu — et Mgr aussi — M. Sou qui, quoique faible de santé, allait toujours à pied, raccommodait

(1) Qui nous écrira un jour la vie admirable des premiers missionnaires de Corée, prêtres chinois, du P. Tsiou, mort en odeur de sainteté ?...

Quelques mots seulement sur les autres objections.

La 4^{me} : le Chinois ne pourrait obtenir l'obéissance du Chinois, réfutée déjà par tant d'exemples précités, l'est encore par celui des quasi-curés de plusieurs vicariats où les prêtres indigènes peuvent atteindre à cette dignité. Ils ont des vicaires (j'en ai connu qui en avaient jusqu'à huit) et s'en font obéir aussi bien que leurs confrères d'Europe. Ceci, encore une fois, est un fait.

J'ai vu partout le prêtre chinois honoré par les païens à l'égal du missionnaire étranger, quoique la « manière » fût différente, mais je vous assure que c'était la meilleure et de beaucoup. Quant aux rapports avec les mandarins, ils gagneraient en compréhension et sympathie mutuelles (1) ce qu'ils ne perdrait en partie du côté de la crainte, de cette crainte qu'on n'est, sur la Foi de l'Écriture, commencement de la Sagesse, que lorsqu'elle s'adresse à Dieu. D'ailleurs, je dis que cette crainte salutaire ne disparaîtrait que si le Protectorat étranger cessait de s'exercer sur les vicariats chinois : ce qui n'est ni prévu ni nécessaire ; que si en second lieu la communauté chrétienne, de plus en plus nombreuse et influente, ne devenait jamais une force avec laquelle il faut compter.

La 5^{me} objection craint la pauvreté pour les jeunes églises. Mais d'abord beaucoup de Missions sont en partie fondées, en partie encore soutenues par les chrétiens du pays. Qui empêcherait de les choisir de préférence aux autres pour siège des premiers Évêques chinois ? Et surtout pourquoi supposer que la générosité des chrétiens de l'Europe et d'Amérique se tarirait dès qu'elle n'aurait plus à confier ses aumônes aux prêtres de race blanche ? On voit au contraire beaucoup de bienfaiteurs d'Amérique rechercher spécialement le prêtre indigène. Et s'il en est qui songent aussi à étendre par leurs largesses l'influence de leur propre patrie, qui ne voit que ce motif serait plus profond encore en l'absence d'un Évêque de chez eux ?

6^{me} objection. — Quant aux complications politiques, nous répétons que l'Épiscopat indigène et le Protectorat sont deux questions totalement distinctes, comme le montre la situation des Églises du Levant. Pour ce qui est en particulier du Protectorat français, il a, au contraire, tout à gagner à voir remettre les divisions des vicariats français, nécessitées par l'augmentation des chrétiens et la diminution du nombre des missionnaires, entre les mains du clergé chinois. Celui-ci lui demeurera reconnaissant, sentira peut-être longtemps encore le besoin d'un appui qu'il ne songera certainement pas à demander à une autre nation. Le cas est différent lorsque le nouveau Vicariat passe à une autre nationalité. Et ici nous n'en sommes plus aux conjectures.

* * *

Donc, puisque l'Épiscopat indigène est déjà possible, j'ajoute qu'il est hautement souhaitable de l'établir immédiatement.

Car nous reconnaissons tous qu'il est un plus grand bien et nous l'avons attendu si longtemps, nous ne marquons de le dire, que par une douloureuse nécessité. Ces nécessités n'existent plus : il faut donc ne plus attendre.

Ajoutons que les difficultés augmentent dans la mesure où nous retardons l'échéance. Un grand évêque de Chine aimait à le faire remarquer : « Nous craignons que les Chinois ne puissent prendre tout d'un coup

ses habits de grosse toile, actes si humiliants que je n'ai pas entendu dire qu'un missionnaire européen de Péking, Chantong, Nanking, Canton en eût exercé de semblables, et que je connaissais plusieurs missionnaires européens qui n'avaient pas tant administré les sacrements dans toute leur vie que celui-là dans deux ou trois ans. » (Mém., I, p. 271).

La même affirmation se retrouve cent fois dans l'histoire de l'Extrême-Orient. : « Depuis vingt-deux ans que je suis en Chine, écrivait Mgr Muller à Mgr de Tournon, je n'ai pas trouvé de moyen plus nécessaire que de former la jeunesse chinoise pour le sacerdoce. Ce sont eux maintenant qui fondent les chrétiens. Même chose dans les missions des autres ouvriers, et je puis dire en toute vérité qu'il y a très peu de païens qui aient été convertis par les Européens. » (Mém., I, p. 251).

Notons enfin la remarque de Mgr Frieri à propos du séminaire de Poulo Pinang : C'est sans doute le seul séminaire au monde, dit-il, qui ait en la gloire de fournir à l'Église plus de cent martyrs. (*Native Clergy*, p. 4).

(1) Que de prêtres chinois traitent déjà ce genre d'affaires avec un sens des convenances, du milieu, des réalités qui les fait estimer et rechercher par leurs compatriotes même païens !

l'administration de maint vicariat, tout chargé d'œuvres de toutes sortes et semblant requérir des connaissances que les Chinois n'auraient qu'imparfaitement. Mais tandis que nous attendons, les œuvres continuent à se multiplier, à se compliquer, à gagner les vicariats qui n'en possédaient pas encore, et l'argument, si c'en est un, sera plus fort dans dix ans qu'aujourd'hui ».

Et puis beaucoup d'objections, sinon toutes, sont surtout des craintes : on craint que les Chinois ne soient pas à la hauteur ; on craint qu'ils ne puissent administrer, qu'ils ne fassent schisme etc. etc. A quoi je réponds, et très sincèrement, que j'espère et même je suis moralement sûr, qu'ils seront à la hauteur, que leur vicariat à tout le moins se maintiendra au niveau d'une belle moyenne (j'espère même mieux...), ce qui serait tout à fait suffisant pour le leur confier.

Qui décidera entre ces deux impressions, ces deux sentiments ? Les faits passés ? Oserai-je dire qu'ils permettent l'optimisme ? En tout cas, très certainement, ils ne donnent rien de concluant dans l'autre sens.

Et ainsi il n'y a d'autre moyen de sortir de ces hésitations, de ces attermolements que de trancher le nœud gordien. L'expérience d'un, de quelques vicariats même, ajoutés aux soixante-trois vicariats actuels n'est pas compromettante. Si elle échoue rien n'empêche de revenir au *statu quo ante*. Et d'ailleurs les modalités possibles pour empêcher un échec sont si nombreuses, si vraiment, comme il n'en faut pas douter, nous désirons que cet essai soit un succès (1).

Je pourrais donner en exemple ce qui s'est passé dans tel vicariat, il y a quelque dix ou quinze ans. J'aurais un prêtre chinois n'avait été jugé capable de diriger en pleine responsabilité une quasi-paroisse. Semblable proposition semblait alors à tous les missionnaires plus qu'une anomalie, une imprudence inconcevable, pratiquement une impossibilité.

Un vicaire apostolique fut élu qui avait autrefois gouverné une mission où les curés chinois ne manquaient point. Il résolut de faire profiter sa nouvelle Église du même bienfait : car il savait par expérience que c'était un bienfait, et la coutume contraire, une routine misérable. Les conseils, les critiques, les avertissements apeurés ne lui furent point épargnés. Il avait l'autorité et passa outre. Disons tout de suite à la louange de son clergé européen, que le succès de la méthode eut bien vite raison des préjugés. Quelques années plus tard, il semblait parfaitement naturel qu'un prêtre chinois fût nommé recteur de résidence, et l'on ferait maintenant sourire en rappelant l'émoi et les craintes d'un passé pourtant récent.

J'ai l'intime conviction que, tout comme aux Indes, les choses se passeront de la même façon pour nos futurs Évêques et que ce qu'il nous faut désormais, c'est, tout en travaillant partout à la formation d'une élite clérical pour le futur, choisir les meilleurs sujets existant déjà, et entrer sans plus tarder dans la voie des réalisations positives. Oh ! qui nous donnera de voir le jour de ces réalisations ?

(1) Une comparaison dispensera de tout autre développement : Un chef d'industrie doit se retirer dans un délai de deux ou trois ans. Passé ce délai, il devra remettre à d'autres mains la direction de son oeuvre. Il a deux façons de traiter son successeur éventuel :

1^o Il peut le traiter comme son propre fils, et avoir uniquement en vue l'œuvre elle-même. Ces trois ans seront mis par lui à profit pour initier ce fils aimé, le préparer, et, l'heure venue, il lui dira : Désormais c'est sur toi que tout repose : mon bonheur et mon honneur seront de voir votre maison prospérer : *Omnia ostendi vobis... Nihil subtraxi utilium...* Mais moi-même, bien que retiré des affaires, je serai de cœur avec toi. Si mon concours peut être utile, ne crains pas de faire appel à mon expérience et à mon affectueux dévouement.

2^o Il pourra au contraire se dire : Jusqu'ici j'ai fait prospérer la maison ; et maintenant qu'elle donne plus de profits que de mécomptes, je dois me retirer... On verra bien si mon successeur connaît son métier... Et il ne l'initie qu'imparfaitement, ou pas du tout. Au moment de se retirer, il lui remettra loyalement les comptes et lui passera la consigne, en pensant : C'est peut-être la faillite dans peu d'années, mais je m'en lave les mains. Et la faillite prouverait la justesse de ses prédictions en même temps que l'iniquité de son calcul. Ses mandants auront à résoudre un douloureux dilemme : ou bien l'incertitude, les aléas, la faillite : ou bien le maintien de ce chef d'industrie.

Il est évident que la mentalité de l'évêque qui aurait à remettre une division de son vicariat à un prêtre chinois serait celle du premier industriel.

Et s'il m'est permis en finissant de donner une note personnelle, je vous dirai, mes chers confrères, que depuis près de vingt-cinq ans (c'est tout de même un quart de siècle) j'ai beaucoup prié, beaucoup travaillé, souffert plus encore pour voir ce jour, et que tout le passé me semblerait douceur et allégresse si je pouvais, avant de mourir, baiser l'anneau du premier évêque chinois.

LEI MING YUAN.



L'homme qui avait vu des choses ⁽¹⁾

(Nouvelle)

Au colonel André Roulet

Mon voisin, le docteur Decroix, m'avait dit :

— Mon cher ami, cela ne peut pas durer. Vous perdez votre temps et votre femme s'éreinte. Il vous faut quelqu'un.

— Où le trouver ?

— Je l'ai. Je sais, près de Paris, à l'hôpital Saint-Paul, un homme qui cherche une place. Un très brave garçon. Je crois le bien connaître. Il a été malade. Il n'est pas encore bien fort. Vous lui donneriez ce que vous voudriez. Il vous aiderait. Allez donc le voir de ma part. Voici son nom.

Et il m'écrivit, sur une de ses cartes de visite : « M. Albert de Freudenstadt ».

— Mais, lui dis-je en riant, c'est un noble émigré qui se fait valet de chambre chez un bourgeois français !

— Non, non, dit-il, sans rire, c'est un brave garçon, un Alsacien. Il cherche une place. Offrez-lui 60 francs. Il sera très bien chez vous.

Dès le samedi suivant, all'ant à Paris, je passai de bonne heure par Saint-Paul. La concierge chercha en vain le nom de M. Freudenstadt sur ses listes de malades et finit par m'envoyer au bureau. Au bureau, la Sœur de garde jeta un coup d'œil oblique sur la carte que je lui présentais et me dit, sans lever la tête :

— Au fond du couloir, escalier de droite, premier étage, salle des Victoires.

Je fis le chemin, le nez plein de cette odeur d'hôpital qui rappelle, dans l'ensemble, un cataplasme chaud. Devant la porte de la salle, une infirmière.... Mais pourquoi ne pas tout dire ? Je fis ce chemin, si clairement indiqué, avec une angoisse incroyable, avec l'embarras douloureux et inepte que j'éprouve, depuis quarante-deux ans, à me lancer dans l'inconnu, à rencontrer des portes fermées, à braver des figures nouvelles. Ceux qui s'y entendent reconnaissent à cela que je n'arriverai jamais à rien dans 'a vie. Je dus penser très fort à mes épreuves domestiques, à l'impérieux besoin que j'avais d'un serviteur, pour ne pas tourner bride et m'enfuir, sans avoir dit mot à personne.

L'infirmière me pria donc d'entrer. J'entrai. Tout était blanc, d'une blancheur blême de linceul. Je ne voulais pas regarder ces deux immenses rangées de lits, d'où sortaient

autant de têtes dont tous les yeux se tournaient vers moi. J'eus l'impression bizarre d'un grand champ, couvert de javelles. Debout, dans l'allée du milieu, une bonne Sœur se tenait, souriante, fière comme si elle eût, à elle seule, fauché tout cela, en deux coups de faux....

Elle prit la carte du docteur et me dit :

— C'est Albert. C'est l'infirmier. Je vais vous l'envoyer sur le carré.

Je sortis, fis quelques tours. Albert était devant moi.

Je ne vis tout d'abord que ses manches de chemise retroussées, ses bras nus, ses mains humides. Son tablier bleu traînait par terre, puisqu'il se penchait en avant. Je me gardai de le dévisager. J'ai toujours eu une peine extrême à passer l'inspection des gens qui doivent entrer à mon service. Les femmes et les filles que choisit à son goût la maîtresse de maison, je ne puis me flatter de les connaître qu'après des semaines, sinon des mois. Ce n'est point du tout pudeur chrétienne, encore que la pudeur y gagne assurément et que je ne sois pas fâché qu'elle y gagne ; ni même fierté de caste, encore que je la juge bonne tant à l'ordre social qu'à l'intérêt domestique ; c'est répulsion nerveuse. Il ne me plaît pas de voir de trop près les mains étrangères qui touchent le pain que je mange, ni de savoir comment tient le chignon de ma cuisinière.

Je dis à l'homme :

— Bonjour, monsieur. Le docteur Decroix, mon voisin, m'a appris que vous cherchiez une place...

— Oh ! monsieur, s'écria-t-il, que je suis content ! Que le docteur est gentil ! Il m'avait bien promis qu'il me trouverait quelque chose avant la fin du mois.

Il parlait, tout frémissant d'aise et de peur. Je le lorgnai du coin de l'œil, en pensant au Joannetti de Xavier de Maistre. Puis, cette figure souffreteuse, ces yeux noirs, timides et ardents, cette barbe rare sur ces mâchoires creuses, cette vibration intérieure, cette flamme humble du regard m'évoquèrent je ne sais quoi de monastique. On trouve de ces têtes-là dans les porteries de couvent.

— Attendez, lui dis-je. Vous ne savez pas encore s'il vous convient d'être chez moi.

— Monsieur, vous me donnerez ce que vous voudrez...

— Mon ami, je vous donnerai assurément ce que je pourrai. Mais il faut aussi que je tâche de vous donner ce que je dois... Êtes-vous libre ? Venez donc nous voir. Vous verrez le pays, la maison. Ma femme vous verra. Nous causerons, nous nous entendrons.

Il m'écoutait, l'oreille tendue, répétant à chaque phrase : « Oui, monsieur. Oui, monsieur », comme un écolier qui apprend sa leçon, et tout à coup, illuminé de joie, il fit mine de s'échapper :

— J'ai mes papiers ici. Je vais vous les chercher.

Je le retins.

— Vous nous les apporterez. Quand pouvez-vous venir ? Dimanche ? Demain ?

— Ah ! je suis bien content ! disait-il, sans m'entendre.

— Mais, mon Dieu ! moi aussi, m'écriai-je, en riant. Quand pouvez-vous venir ?

Il était libre, le dimanche après-midi. Je lui indiquai l'heure du train, la route à prendre, et : « Au revoir, mon ami ». Je gagnai la porte.

Il vint, le lendemain, au train de deux heures. J'allai à sa rencontre et le trouvai, sur la route, vêtu de noir, très propre, avec une petite casquette de coutil gris. Un homme du peuple.

(1) Notre collaborateur et ami Paul Cazin publia dans une revue française ces pages que nous sommes heureux de reproduire avec sa bienveillante autorisation.

Je n'étais pas sûr, à l'hôpital, qu'il eût une physionomie d'homme du peuple. Mais non vulgaire ou basse, pour autant. Toujours les mêmes yeux sombres et brillants qui regardaient devant eux, très loin.

Nous marchions à l'ombre de la haie. Je lui dis :

— Vous voyez, ce pays est plaisant. Et vous seriez au bon air.

— Ah ! je suis bien content !

— Avez-vous encore de la famille ?

— J'ai encore mon papa et ma maman.

Je le considérai, légèrement surpris de ces expressions enfantines.

Quel âge avez-vous donc ?

— Trente-cinq ans.

On fit quelques pas en silence. Je me demandais pourquoi il s'appelait Freudenstadt, sans avoir l'accent alsacien et pourquoi il n'avait pas l'accent alsacien, puisqu'il s'appelait Freudenstadt.

— Écoutez, lui dis-je enfin, le monde est une ménagerie de bêtes féroces...

— Oui, monsieur, dit-il très doucement.

— Le monde est une ménagerie de bêtes féroces, repris-je, c'est à qui mangera l'autre. Et quelle folie partout ! Les gens ne connaissent pas leur bonheur. Nous avions une petite bonne, une enfant de quatorze ans. Les voisins lui ont monté la tête. On lui donnait peu d'argent, mais elle était bien vêtue, bien soignée, élevée enfin. Elle a voulu gagner 150 francs par mois, et puis être libre, courir. Ah ! Dieu, quand on a un toit sur la tête, du bon pain à manger et de la sympathie autour de soi pour n'être pas seul au monde, que veut-on donc ? Je vous dis que ces gens sont bêtes. Vous, vous ferez ce que vous voudrez, bien sûr. On ne vous attachera pas. Mais je vous avertis, vous pourrez tomber plus mal que chez nous.

Il ponctuait chacun de mes mots de son : « Oui, Monsieur », et tout en m'écoutant, tirait de sa poche une liasse de papiers.

— Voilà mon casier judiciaire, il est tout récent.

Je le pris négligemment, de la main gauche, et vis d'un coup d'œil la grande barre qui traversait les cases vides en diagonale et témoignait que cet homme était innocent devant la loi. Il me tendit d'autres certificats.

— Nous examinerons cela tout à l'heure. Voici la maison. J'ai planté ce tilleul, avant la guerre, il y a dix ans. Vous ne verrez pas madame tout de suite. Elle se repose, elle sort d'une grave maladie. J'ai cru la perdre... On parle de se faire servir ! Tout ce que nous demandons, nous, c'est d'être aidés.

Il s'enquit fort honnêtement de la santé de « ma Dame » et me suivit. On passa par la basse-cour. J'observai de quelle mine il considérait toutes ces choses nouvelles. Il leva le nez vers un essaim d'abeilles qui bourdonnaient en l'air, sous la corniche, devant un trou de la muraille, où elles avaient fait leur nid, puis, comme la chèvre passait la tête par la fenêtre de sa cabane, il la flatta en souriant.

— Savez-vous traire une chèvre ? lui demandai-je. Non ? Eh bien, vous ferez comme moi, vous apprendrez. Mais c'est une bête maligne en diable. Elle retient son lait tant qu'elle peut, dès qu'elle change de mains. Il faut la triturer comme une blague à tabac et lui montrer qu'on est son maître. Bonne bête, à part cela. Plus de quatre litres par jour, à cette saison. J'ai beaucoup de fromages d'avance. C'est un excellent rapport : peu de frais, peu de peine. Venez voir le jardin.

Je n'avais pas lieu d'être fier, cette année-là, de mon jardin. On y voyait autant d'herbe que de légumes.

— Ici encore, lui dis-je, vous m'aidez.

— Monsieur, je vous aiderai partout.

— Vous ferez attention aux nids ! Il y a un petit oiseau qui couve, dans cet espalier, à gauche, derrière le gros paquet de poires. Je crois que c'est une fauvette. Je regarde les œufs, quand elle va à la chasse. Elle en a trois, comme du marbre gris, avec des veines noires. On fait le tour par l'autre allée, si on ne veut pas le déranger. Là-bas, en taillant les lauriers, j'ai encore trouvé un autre nid, avec deux œufs vert-d'eau, qui a l'air abandonné... Voilà le verger, maintenant ; il va jusqu'au chemin d'en haut. Sous ces pommiers, j'ai semé de la luzerne et du trèfle violet. Auparavant, je mettais tout cela en pommes de terre. Je n'ai plus le temps de m'en occuper.

— Je vous aiderai partout, répéta-t-il. Et il enleva sa casquette pour renifler à son aise l'odeur des foins.

On revint à la maison où l'on entra par la cuisine, véritable fromagerie. Un beau caillé blanc égouttait dans les fourcholes, et je ne pense pas que le cyclope d'Homère en fabriquaît de meilleur. Mais quelques assiettes sales, sur le coin de la table, tracassaient mon amour-propre.

— Je n'avais plus d'eau chaude, après déjeuner... expliquai-je, en manière d'excuse.

— Monsieur, je vais vous faire cette vaisselle.

— Ah ! ça non ! Vous allez prendre, avec moi, une tasse de café. L'aimez-vous ? Eh bien, surveillez-le. Qu'il ne nous joue pas le tour de bouillir : il ne vaudrait plus rien. Je reviens.

Et, le laissant-là, je montai quatre à quatre donner des nouvelles à Baucis.

— Qui était-ce ? A quoi ressemblait-il ? Ferait-il notre affaire ? Et puis, avait-il déjeuné avant de venir ? Lui avais-je offert quelque chose ? Fallait-il descendre ?

J'assurai qu'il était bien inutile qu'on se fatiguât, je racontai ce que je savais, promis à bref délai un supplément d'informations et m'en fus retrouver mon homme devant le café chaud.

Il fit remarquer poliment que je le servais trop bien, puis, demanda :

— Votre dame ne prend-elle rien ?

Cette attention me toucha fort, mais l'insupportable « votre dame » me crispa les nerfs. Je me promis de le styler.

— Alors, vous êtes d'Alsace ? demandai-je, quand on fut assis pour causer sérieusement, l'un en face de l'autre, moi, le dos au jour, renversé en arrière, lui, au bord de sa chaise, penché en avant, sa casquette au bout des mains, entre ses deux jambes écartées.

— Oui, mes parents ont opté pour la France.

— Ah ! Ils ont opté... Est-ce que vous fumez ?

— Je ne fume pas, non. Merci, monsieur.

— Que faisiez-vous de votre métier ?

— J'étais comme garçon, chez ma sœur qui tient un hôtel.

J'allais lui demander où cela, quand je me rendis compte à quel point il m'était indifférent de savoir où sa sœur tenait un hôtel.

— Vous savez donc mettre un couvert, dis-je gaiement.

— Oui, dit-il, avec un sourire triste, toute sorte de petits travaux.

— Combien gagnez-vous, dans cet hôpital ?

— Cinquante francs.

Je réfléchis une minute.

— Écoutez donc, lui dis-je, je vous en donnerai soixante,

— Et comme il esquissait un geste qui semblait signifier que

c'était trop : — Non, non, écoutez-moi. Je sais que par le temps qui court, c'est tout simplement ridicule. Une gamine de seize ans demande trois fois plus. Mais puisque vous acceptez ce qu'on veut, je vous donne ce que je peux. Je ne sais pas combien vous valez, quels services vous pouvez rendre. On le verra et, quand on le pourra, on vous donnera plus. Pour l'instant, on ne roule pas sur l'or, mais si jamais on roule sur l'or, mettons-même sur l'argent ! vous en profiterez. Je ne puis pas vous dire mieux. Je sais que c'est ridicule, aussi, gardez cela pour vous, n'en parlez à personne. Vous connaissez la vie d'aujourd'hui ; c'est la jalousie, c'est la haine... Eh bien, qu'il n'y ait pas de haine entre nous. Voilà. Où avez-vous fait la guerre ?

— En Champagne Je suis un commotionné de la guerre. Ah ! monsieur, que je suis content ! Je vous remercie bien. Je crois que je me plairai chez vous !

Et il couvait d'un regard d'extrême tendresse le portrait d'une vieille grand'mère, pendu à côté de la cheminée.

— Un commotionné de la guerre ! répétait-je, tout pensif, revoyant soudain un coin de tranchée, empesté de gaz, et des monceaux de terre qui tremblaient...

— Voilà mes certificats Je suis sorti de traitement, il y a deux mois.

— Deux mois !... Depuis la guerre ?

Je dépliai le papier et sursautai, en lisant en grosses lettres : « Clinique des maladies mentales et nerveuses ». Il m'apparut clairement que je n'avais pas dit jusqu'ici un seul mot à cet homme qui n'eût l'intention de me l'attacher, et je devais maintenant prendre très au sérieux la recommandation d'un ami médecin pour me décider à le garder. Il me passa par la tête que nous étions seuls, isolés, en pleine campagne, où je m'absentais souvent, parfois la nuit. Il me passa tant de choses que je n'osais plus lever les yeux sur lui.

— Alors, dis-je enfin, vous avez été très ... malade ?

Il s'agita sans répondre. Ses prunelles étaient devenues ternes. Je restai béant devant cette figure qui, tout à l'heure radieuse, me paraissait effroyable.

— C'est que j'ai vu des choses !... dit-il d'une voix sourde, où gémissait une honte infinie.

— Qu'est-ce que vous sentiez, quand vous étiez malade ? Vous étiez triste ?

Il fit signe qu'il était triste. Je n'osai pas lui demander s'il avait eu peur, car ce seul mot de peur me faisait peur, et je voyais la peur qui montait dans ces yeux insensés, et je pensai à l'horrible et magnifique définition que le Saint-Esprit nous donne de ce fléau de Dieu, au livre de sa Sagesse...

Je me levai, je lui pris la main, et, sans trop savoir ce que je disais :

— Allons, mon ami, allons... C'est fini, que diable ! La guerre est finie. Voyez, il fait un beau soleil. Le tilleul sent bon. La petite fauvette couve dans le poirier. Dieu bénit tout cela... Allons, vous viendrez chez nous. Le lait de la chèvre vous fera du bien. Nous ramasserons le tilleul ensemble. Vous verrez. On voit travailler les abeilles à côté de soi, c'est épatant. Elles ont des brosses au bout de leurs pattes. Elle vous attrapent la fleur, vous diriez un perruquier qui empoigne la tête d'une client !...

Je le vis se transfigurer soudain et m'échappai pour aller faire mon rapport. J'avais beaucoup plus envie de pleurer que de rire.

— Ah ! mon amie..., dis-je, en m'asseyant, accablé, au bord

du lit. Devine qui nous avons triuvé ? un commotionné de guerre ! Un mélancolique !

— Oh ! me voilà bien lotie, avec deux mélancoliques sur les bras ! s'écria-t-elle, toute joyeuse. Puis, subitement inquiète : Mais est-ce qu'il n'est... est-ce qu'il n'y a pas à craindre que...

— Mais non, mais non ! Quelle idée ! Du moment que le docteur nous le propose.

Et je me mis à la rassurer avec une conviction profonde. Le collicque dura longtemps.

— Enfin, arrange les choses avec lui Ce n'est pas la peine que je descende, n'est-ce pas ? Dis-lui bonjour. Je le verrai quand il reviendra. Fais que ce soit vite. Ah ! je suis bien contente.

M Albert de Freudenstadt m'attendait devant le tilleul qu'il regardait de tous ses yeux, redevenus très noirs et très brillants. Je suppose qu'il cherchait à voir comment travaillaient les abeilles.

— Madame vous souhaite le bonjour, lui dis-je. Quand pouvez-vous venir ?

— Merci, moi de même, dit-il. Je peux quitter l'hôpital, à la fin du mois.

— Dans huit jours alors ? Dimanche Ce sera vite venu. Alors nous sommes d'accord ? Nous avons dit soixante, pour commencer, c'est entendu ? Vous serez dans une maison tranquille. Vous terez votre travail, je ferai le mien. Et quand je ne serai pas en train d'écrire, si vous avez envie de faire la causette, vous me parlerez.

— Je suis bien content Monsieur.

— Hé ! nous en disons autant. Mais je ne vous retiens pas. Vous avez un train à quatre heures.

Juste à la fin de la semaine, le samedi suivant, sur le soir, l'automobile du docteur s'arrêtait en ronflant devant ma grille. J'accourus, prêt à lui faire une ovation enthousiaste, à l'accabler de remerciements.

Il me comprit et secoua la tête :

— Mon ami, il faut chercher ailleurs...

— Il ne vient pas ?

— Il est mort hier.

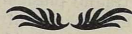
— Mais comment !... m'écriai-je, interloqué. Et, me mettant un doigt sur le front : Qu'a-t-il eu ?

— Il est mort, il est mort... répétait le docteur.

Ma femme s'approchait, bouleversée...

Je fus seul, chez moi, à avoir vu l'homme qui avait vu des choses.

PAUL CAZIN.



Nous prions une fois de plus nos abonnés qui recevraient irrégulièrement la REVUE de réclamer au Bureau de poste qui les dessert et de nous aviser.



Petit essai sur la mentalité russe par un occidental catholique (1)

« Le christianisme est à base d'intelligence » (P. Clérissac).

« *Fides quaerens intellectum* » (Saint Augustin).

« Bien penser est le principe de la morale » (Pascal).

Voilà des formules hautement caractéristiques de notre christianisme d'occident, intensément intellectuel.

« La foi cherchant sa propre intelligence ». Cette recherche suppose, en effet, un intense travail et une forte organisation intellectuels, reposant eux-mêmes sur la confiance inébranlable que l'intelligence humaine correctement dirigée produit la vérité. D'où la possibilité pour le théologien d'extraire par l'exercice de son intelligence scientifiquement disciplinée, des données de la révélation tout leur contenu d'intelligibilité, de coordonner ces données explicites en doctrines, et d'édifier, par un long labeur jamais interrompu au cours des siècles, le prodigieux monument de la Théologie catholique. Dans une certaine mesure, tout chrétien fidèle et intelligent est théologien (2). Cette confiance dans la vérité de l'Intelligence humaine est un magnifique témoignage que le Catholicisme — représenté avant par l'Europe occidentale — rend à la lumière naturelle, lumière au premier degré, pourrait-on dire, dont Dieu éclaire tout homme venant en ce monde.

Sans doute, c'est de l'intelligence chrétienne qu'il s'agit ici, c'est-à-dire de l'intelligence *naturelle fécondée* par les dons de l'Esprit-Saint, favorisée par les vertus morales qui maintiennent l'appétit dans une juste obédience vis-à-vis de la raison, intrinsèquement naturelle donc, mais extrinsèquement affinée et aidée par la Grâce surnaturelle. L'intelligence brute si j'ose dire, n'a été refusée à aucun peuple, puisqu'elle est impliquée au premier chef dans la notion d'homme.

Mais tous ne sont pas doués au même degré. Le Russe n'a pas le génie philosophique des latins. C'est un intellectuel médiocre.

Je sais bien que cette affirmation risque de scandaliser les « intellectuels » russes, à qui l'appellation même d'intellectuels — *intelligentsy* — est si chère, et d'étonner beaucoup de personnes de nos pays, qui ont accoutumé de considérer l'élite russe comme hautement intellectuelle. Il n'est que de s'expliquer.

Certes, on trouvera peu d'élites européennes aussi portées que l'élite russe — *intelligentsia* — à remuer des idées, aussi avides de culture, aussi passionnément curieuses des choses de l'esprit. Et vous n'êtes pas près de trouver dans Bruxelles, voire dans Paris, une aristocratie et une bourgeoisie dont les éléments les plus distingués s'expriment couramment et galamment en deux, en trois grandes langues européennes, sans compter leur langue maternelle. Vous trouverez cela à Moscou, à Pétrograd, et même à Kiev ou à Samara. Je me souviens de l'espèce de mépris que m'exprimait la femme d'un professeur de l'Université de Moscou pour l'erreur d'appréciation commise par Émile Verhaeren venu faire une conférence à Moscou, au printemps 1914. Verhaeren avait jugé suffisant de réduire sa conférence à une simple lecture commentée de ses propres œuvres, y compris les plus anciennes, les plus connues : « Mais il y a vingt ans que nous connaissons ces vers par cœur ! Il nous a pris pour des barbares », me disait cette dame, qui s'est livrée avec enthousiasme à une étude très fouillée de notre littérature belge, qui en a traduit plusieurs ouvrages et qui la connaissait beaucoup mieux que beaucoup d'entre nous. Un membre féminin de ma famille me parlait d'un vieux médecin, directeur d'une maison de fous, qui, en dansant, lui récitait de longs passages de Musset, dont il faisait ses délices. Qui dira le courage de ces milliers d'étudiants pauvres faisant toutes leurs études en mangeant du pain arrosé de thé, pour acquérir un peu de science universitaire et décrocher le diplôme qui leur ouvrira les portes de *Vobchestvo* (société) ? Tel Korolenko, écrivain très connu et très aimé de l'élite intellectuelle russe, dont la biographie nous fait connaître ce détail : en deux ans passés

(1) *Revue catholique des idées et des faits*, 8 avril, 5 mai, 7 juillet 1922 et 7 septembre 1923.

(2) « Cette science (la théologie) n'est autre chose que l'illumination baptismale devenue consciente et progressant ». P. CLÉRISAC, O. P., *Le mystère de l'Église*, p. 7.

à l'Institut technologique de Pétersbourg, il a en tout diné onze fois (environ une fois tous les deux mois), dans un restaurant philanthropique, à raison de 30 kopeks (75 cm) le dîner. Et ceci n'est pas rare du tout, dans un pays où l'été, pendant les vacances, une foule d'étudiants s'embauchent comme contrôleurs sur les trains, pour gagner de quoi subsister — au prix de quelles privations ! — durant l'hiver. Sous ce rapport, les russes sont tout simplement héroïques. Ainsi compris l'héroïsme n'est d'ailleurs pas ce qui manque en Russie. Ce sont là de traits que l'on pourrait multiplier à plaisir. Si l'on ajoute à cela qu'il n'y a pas de touche-à-tout plus brillant que le Russe, qu'il est éclectique comme pas un, et qu'il nous désarçonne souvent par sa facilité à aborder, sans préambule ni ambages, les problèmes moraux les plus graves et les plus délicats (ce qui donne l'impression d'un continu travail de vie intérieure), mon affirmation peut évidemment paraître inexacte. Pourtant, je la maintiens.

Car il y a une différence entre remuer des idées, parler — même couramment, même littérairement — les langues étrangères, se passionner pour la solution des problèmes moraux, aimer l'étude héroïquement (ce n'est d'ailleurs pas toujours purement l'étude que les russes aiment ainsi), et faire œuvre intellectuelle, dans le sens philosophique du mot. Le russe moyen n'est pas un intellectuel de race, c'est un dilettante et un autodidacte de l'intelligence, c'est surtout un moraliste, qui cherche bien plus une éthique, ou une esthétique, qu'une métaphysique et une logique. Et il la cherche mal. Le côté purement rationnel des problèmes que la vie pose — individuelle ou sociale — l'intéresse infiniment moins que leur côté moralement *pratique*, la face de pensée que la face d'action (qu'il ne conçoit d'ailleurs pas comme nous), l'intellect que la volonté. Sentir, vouloir et agir (même si son action consiste à agir de toutes ses forces pour supprimer l'action, la vie n'étant pas digne d'être vécue, ce qui constitue le nihilisme si cher à l'âme russe), voilà ses grands mobiles. Quant à penser, ce qui s'appelle penser, avec tout ce que cela implique de spécification, de rigueur, d'effort, de discernement, de distinctions, d'ascétisme mental et, condition première, *sine qua non*, de bon sens, non. Soit que le don lui ait été refusé, soit plutôt que les conditions de vie physique (pensez au climat) offusquent en lui le don, soit que ce dernier effet soit produit par l'effrayante pression des circonstances historiques contraires, ou ce qui est plus probable, par les deux ensemble, le russe n'est ni un métaphysicien, ni un logicien, c'est un moraliste intempérant et surtout fort peu sûr. Car « bien penser est le principe de la morale » ; autrement dit, l'acte moral est bien, en fin de compte, une opération de la volonté, mais c'est une opération de la volonté qui se décide à la lumière de l'intelligence, sur des motifs fournis par la raison. Or, la raison est faible, chez le Russe. Pour saisir toute la portée de ce fait, considérons un peu plus près ce qui est l'acte moral.

* * *

Ce qu'on appelle la conscience morale consiste en un double jugement *rationnel*, par lequel la raison de celui qui va agir apprécie, d'une part, la règle du devoir et ce que doit être l'acte à faire pour être conforme à cette règle; de l'autre, ce que l'acte sera s'il est hélas! conforme au commandement de la passion. Entre ces deux jugements, le *jugement de conscience*, qui ne tient compte que des principes objectifs de la moralité, et le *jugement de passion*, qui n'exprime que l'accord entre le mauvais acte qu'il conseille et la passion, il y a opposition radicale et débat. Chacun plaide. A la raison qui entend les arguments de la conscience et ceux de la passion, de choisir entre les deux, par un nouveau jugement, qui emporte le mouvement décisif de la volonté pour le bien ou pour le mal. Qui ne voit, dans ce mécanisme, l'immense importance de la raison ?

Si, maintenant, on examine de près les conditions concrètes qui enveloppent l'acte moral, dans la pratique, on est stupéfait de la multiplicité et de l'importance des usages annexes de la raison qui donnent à l'exercice du libre arbitre une intégrité rationnelle sans laquelle il ne peut y avoir de « haute conscience » ni même, en dessous d'un certain degré, de conscience tout court. En effet, la perfection de la conscience morale tient essentiellement à deux choses : d'abord, à la connaissance des principes moraux, considérablement conditionnée, comme toute connaissance, par la qualité de l'intelligence de celui qui a à connaître, et par le milieu ; ensuite, à un discernement et à une appréciation des circonstances intérieures et extérieures dont la complexité rend le plus souvent très épineux les problèmes à résoudre. Il y faut, l'expérience de chacun en rend témoignage, une solide raison. Pénétration, sagacité, force d'introspection

habileté et sécurité dans les opérations d'analyse et de synthèse, d'association et de dissociation, rectitude et souplesse, flair et sens pratique, prévoyance et précision, pondération et expérience, docilité à l'égard de l'expérience d'autrui et circonspection, toutes qualités intellectuelles — et j'en néglige — qui sont des éléments requis pour la perfection de la conscience morale. Que certaines de ces qualités soient absentes ou insuffisantes, que de ce fait la raison erre, comme un mauvais guide, et voilà tout le jeu de la conscience morale faussé, diminué. Et c'est l'impossibilité d'être, *absolument parlant*, honnête, bon, juste, ou, tout au moins, l'incapacité à l'être pleinement, hautement, noblement qui s'ensuit. Dommage évidemment plus néfaste que tout ce qu'on peut imaginer pour l'homme *dans la voie*. C'est le lot des esprits faux ou déséquilibrés, qui n'engendrent que des consciences désordonnées et ténébreuses (1).

Eh bien, on doit à la vérité de dire qu'en général le Russe est un esprit faux et mal équilibré, sinon déséquilibré, et que les répercussions — profondément dommageables — de ses vices d'esprit dans sa vie morale, sont graves et nombreuses.

Je fais, naturellement, abstraction du rôle — prépondérant, en pratique — des vertus infuses et des dons de l'Esprit-Saint, qui, dans le vertueux, suppléent souvent et d'une manière incomparable aux dons naturels, aussi brillants qu'on les suppose.

* * *

Il importe de remarquer que la bonne volonté et la sincérité ne sont nullement en cause ici. Cela importe d'autant plus que le Russe est avant tout un dévoué et qu'il faudrait plutôt lui reprocher un excès de sincérité qui peut aller jusqu'à devenir pénible pour notre pudeur occidentale et notre sentiment des convenances ; qui est, en tout cas, souvent fort gênant dans les rapports sociaux (où la convention a un rôle indispensable et légitime à jouer) et qui, parfois même, se révèle catastrophique, dans les choses de l'amour, par exemple.

Non, ce qui est en cause ici, c'est la raison. Et de ce côté, les défauts du Russe sont marquants : manque de pondération, prédominance de l'imagination et de la sensibilité, imprévoyance, discontinuité dans ses idées et dans l'effort, manque de logique, amour du vague, qu'il confond volontiers, le verbalisme aidant, avec la profondeur, tendance corrélatrice, au superficiel, inclination prononcée à confondre l'accidentel avec l'essentiel, ce qui est un aspect de sa puérilité, qui est grande et pour ainsi dire foncière. Chez lui, la pensée n'est souvent que du rêve sans consistance. Avec cela, il est extraordinairement sensible à ce qu'il croit être l'idée pure et qui n'est que l'idée émotive, c'est-à-dire l'idée débordant du domaine strict de la raison sur celui de l'imagination et de la sensibilité et déterminant en lui, en fin de compte, non plus une attitude intellectuelle, mais une attitude affective, où pensée, sentiments, passions, appétits se confondent. Les idées du Russe tiennent trop souvent du mythe. En outre, il a une tendance exagérée à l'absolu, je l'ai dit, c'est un extrémiste. S'il repense une doctrine occidentale, c'est pour la pousser jusqu'à ses dernières conséquences. C'est ce qu'il a fait pour notre mythologie moderne, les Droits de l'Homme, le Progrès, la Révolution, qu'il a accentuée et pénétrée dans ses sentiments poignants au point qu'on s'y est mépris et qu'on a cru, grâce au roman russe et à la littérature révolutionnaire, à une nouveauté originale là où il n'y avait qu'une banalité transfigurée. Que l'on pense à Tolstoï, et que l'on mette en regard, par exemple, la doctrine de la *non-résistance au mal* et la doctrine de l'Église sur la juste guerre et le pardon des injures, Tolstoï et le Cardinal Merlier (...). Cette tendance qui consiste à prendre les choses en bloc et sans nuances, est un autre aspect de sa puérilité. Bonne pour le cœur — elle s'appelle alors magnanimité — elle est mauvaise pour la tête, — ce n'est plus que du naïveté, enfantillage. Moins odieuse que la méprisable médiocrité, elle est peut-être plus dangereuse. Le Russe est un explosif qu'il faut manier avec prudence.

Avec tout cela, vrai fils de Byzance, amoureux de subtilités et d'arguties ; prolix, aimant l'emphase, les phrases sonores, voyantes et creuses (éloquence se dit — en consultant le sens primitif — *discours rouge*, rouge et beau se rendant en russe par le même mot, il faut voir ce qu'est le rouge sous le ciel éclatant de Russie, où toutes les couleurs et la beauté elle-même paraissent emphatiques).

(1) Voir sur cette activité de la conscience morale, les admirables analyses du R. P. NOBLE, O. P., dans la *Vie Spirituelle* (années 1920, 1921), que j'ai utilisées ici.

Chimérique, passionné, illogique, c'est-à-dire rien moins que raisonnable, tel il est. Rien d'étonnant donc au caractère trouble de sa morale.

D'autre part, la société et l'Église lui fournissent-elles beaucoup de lumières et de stimulants ? On sait que rien n'est plus démoralisant que la vue permanente du scandale, surtout quand le scandale vient d'en haut. La santé morale d'une nation, c'est à l'élite de la faire, par l'exemple et l'émulation. Le grand mouvement vers le peuple, au siècle dernier, d'une partie de l'élite russe, surtout de celle qui était issue plus ou moins indirectement du peuple, c'est-à-dire des « intellectuels » (écrivains, professeurs, médecins, avocats...), peut être interprété comme un signe du grand délaissement moral où croupissait la masse et auquel cette élite, mue d'une sorte de zèle apostolique, voulait remédier. La littérature russe pour ainsi dire tout entière, qu'elle d'autre qu'une longue revendication pour l'amélioration et l'éducation morales de la Russie ? Qu'y a-t-il de plus significatif, sous ce rapport, que les *Ames mortes* de Gogol, qui datent de 1840 environ, et que l'écrivain réformateur (*castigat ridendo mores*) terminait, avec ce sérieux concentré et saisissant tout à coup des grands comiques, par une véhément exhortation à ses compatriotes dont voici les derniers mots : Je vous invite à regarder de plus près votre devoir et vos obligations professionnelles, parce que nous ne nous en faisons qu'une idée obscure... ». La concussion, en effet, pratiquée du haut en bas de l'échelle bureaucratique, était un des chancres de la Russie impériale. La conscience des dirigeants y était vraiment descendue très bas. Dans ces conditions, que pouvait être la moralité du peuple ?

Quant à ce qu'on appelle spécialement les mœurs, c'est-à-dire le domaine de la morale sexuelle, là aussi le spectacle était lamentable. Le Russe nous y apparaît comme un « immoraliste », un amoral plutôt qu'un immoral. (Dans tout ce qu'il fait, même le mal, apparaît je ne sais quel fond de candeur, qui tient la condamnation en suspens ou tout au moins la fait hésiter). Dans la masse des faits, j'en choisis un de bien typique, pour me limiter. Pendant la période révolutionnaire de 1905, il se produisit dans la jeunesse une véritable épidémie d'amour libre. On vit de tout jeunes gens et de toutes jeunes filles, collégiens, collégiennes (les collèges de jeunes filles sont là-bas presque aussi nombreux que ceux de garçons) s'unir en de douloureux concubines qui firent le malheur d'un grand nombre de familles et se terminèrent souvent par des suicides.

Que l'on parcoure les sujets traités par les romanciers russes, surtout ceux dans les dernières années. C'est accablant. On me dispensera de préciser.

Il y a cependant, dans ce sombre tableau, un magnifique et douloureux trait de lumière. Toujours, au-dessus du marécage où les âmes sont plongées, émerge un sentiment d'horreur et de désespoir. Devant tant de désastres, de volontés mal trempées et vaincus du dedans et du dehors, l'âme russe sanglote et gémit. « J'ai cherché des hommes justes », profère l'*Assassin* de Korolenko. Cette recherche où l'aiguillon du Christ se sent, inspire les plus hautes œuvres de la littérature et c'est un de ses aspects saillants, le plus beau. L'honneur de ce peuple c'est de ressentir plus fort que n'importe quel autre peuple d'Europe peut-être, « le malheur de n'être pas des Saints ».

Et ceci m'amène à l'Église russe et à sa tâche d'édification. C'est ici surtout qu'il faudrait parler d'exemple et d'émulation. On connaît le mot dur et juste de Blanc de Saint Bonnet : « Le clergé saint fait le peuple pieux ; le clergé pieux fait le peuple honnête ; le clergé honnête fait le peuple impie ». Je ne rééditerai pas ce qu'on a appelé « les inconvenantes anecdotes de Joseph de Maistre et du Père Gagarin » (1) sur le clergé russe. Mais enfin, il est vrai que ce clergé, pris en masse, n'était pas à la hauteur de sa mission. L'histoire de l'Église russe méditée en donne les principales raisons. D'autre part, ce que j'ai dit de la mentalité générale russe s'applique au clergé. Mais il y a une mise au point à faire.

* * *

(1) J. WILBOIS, *L'Avenir de l'Église russe*. — Je ne sais jusqu'à quel point les anecdotes de Joseph de Maistre (*Religion et mœurs des Russes*, anecdotes mises en ordre par le P. Gagarin, S. J., 1879) et du P. Gagarin, russe et jésuite (*Le Clergé russe*, 1871), conviennent ou ne conviennent pas avec ce qu'ils ont vu autour d'eux. Ce qui est certain, c'est le mépris que les Russes eux-mêmes ont pour leur clergé, mépris qui n'a d'ailleurs rien d'anticlérical dans le sens français ou belge du mot, mépris qui est un mépris de chrétiens pratiquants et qui est d'autant plus significatif.

Le propre de toute éducation cléricale qui échoue, c'est de produire des esprits artificiels et rétrécis, désaccordés d'avec le réel, ayant même perdu la capacité d'exercer jamais sur lui une nécessaire et exacte emprise. C'est un danger auquel notre formation catholique elle-même n'échappe pas toujours. Car si le prêtre, sans avoir vécu doit cependant acquérir une expérience plus profonde de la vie que celle d'un homme ordinaire, ce n'est que par un grand approfondissement intérieur de lui-même et du Christ qu'il peut y parvenir. *Mihi vera archiva Jesus Christus*. Que cet approfondissement — doctrinal et spirituel — soit insuffisant, et la chute dans la médiocrité stérile est presque inévitable.

Que maintenant un clergé tout entier soit mis dans les meilleures conditions pour que cette chute se produise pour ainsi dire mathématiquement, et l'on comprendra la misère qu'on pourrait appeler constitutionnelle du clergé russe. Ces conditions sont réalisées et érigées en institution par le *lévitisme*.

On désigne ainsi un état de choses qui remonte à Pierre le Grand, dans lequel le clergé forme une corporation héréditaire et fermée, une véritable caste où le fils est destiné par naissance à exercer la prêtrise comme le père. (On sait que les prêtres en Russie non seulement sont mariés, mais *doivent* l'être, au moins dans le clergé séculier). On aperçoit tout de suite les graves inconvénients de ce système, qui n'est plus *légalement* en vigueur (depuis un demi-siècle environ), mais qui, par l'entraînement de mœurs séculaires, l'était encore beaucoup trop, en fait, avant la Révolution de 1917. Le plus grave est de violenter les dispositions providentielles sur la vocation, de jeter des êtres hors de leur voie et de profaner, du même coup, le ministère sacerdotal, en y appelant des indignes ou simplement des hommes qui n'y apportent ni la disposition du cœur voulue, ni les qualités intellectuelles requises (1).

(1) Je sais bien qu'il faut faire consister uniquement dans l'appel de l'Évêque l'élément *formel* de la vocation sacerdotale. (Lettre de la Secrétaire d'Etat à l'Évêque d'Aire, 1^{er} juillet 1921). Aussi, je

Les « popes » (le terme est méprisant, en russe) sont, en immense majorité, d'extraction paysanne et grossière. Tenus à l'écart de la société, ils sentent peser sur eux un véritable ostracisme. Ils en sont psychologiquement très diminués. La vénalité à laquelle les condamne la réglementation de leurs maigres revenus — dont le plus clair est fourni *directement* par les fidèles — n'est pas pour relever leur prestige. Qu'on imagine ce que peut être celui-ci chez un *batiouchka* (petit père, terme familier et courant) aumônier d'un collège, qui, ayant à confesser tous les élèves de l'établissement, aux grandes fêtes, dispute âprement, pied à pied, aux élèves qui la demandent pour des raisons de convenance personnelle, la permission de se confesser ailleurs : c'est chaque fois quelques kopeks qu'il voit s'éloigner de son escarcelle, et cependant il a une femme, des enfants à nourrir, à élever. Ces arrangements se prennent en « conseil (*soviet*) pédagogique » et la chose qui, au fond, est seule en question, et dont personne ne parle, mais à laquelle tout le monde pense, pèse péniblement sur tous.

Le régime des séminaires est ce qu'on peut imaginer de plus étouffant pour l'esprit et pour la personnalité. Certes, sur le papier, les programmes ne manquent pas d'une certaine pompe. Les sciences profanes et sacrées y figurent en nombre assez imposant et en assez belle ordonnance. Mais la réalité est bien pauvre, quand elle n'est pas dérisoire.

La discipline en est rigide et épiante. Cette atmosphère serre le cœur. Les stigmates de l'hypocrisie passée dans le sang, de la crainte latentes, de la dégénérescence collective abiment et assombrissent les physionomies. Je ne me suis jamais trouvé dans ce milieu sans y être intolérablement oppressé et sans en être comme déchiré de pitié. Rien d'atroce comme l'esclavage des enfants de Dieu !

Passons maintenant aux pratiques religieuses.

LÉOPOLD LEVAUX.

n'entends envisager ici que le côté subjectif et psychologique de la question, côté qui, en pratique, a évidemment une importance énorme.

Les idées et les faits

Chronique des Idées

Un grand missionnaire

Termonde a un grand homme, et parce qu'il fut jésuite, elle n'en est que plus fière : PIERRE-JEAN DE SMET, le plus illustre missionnaire de l'Amérique contemporaine, l'héroïque apôtre des Montagnes Rocheuses. Né en 1801 dans la petite ville des Flandres restée si fidèle à sa mémoire, issu d'une famille patriarcale attachée au sol et à toutes les nobles traditions du pays et de la race, incarnant merveilleusement dans sa belle et forte nature les qualités du peuple flamand, l'énergie et la bonté, Pierre-Jean De Smet, Pierre par la vigueur et l'élan de sa foi, Jean par sa douce charité, est demeuré profondément cher à ses compatriotes. En 1878, ils lui érigèrent une statue à l'ombre de la collégiale Notre-Dame, elle a grande allure, hommage d'un artiste Wallon à une gloire flamande, elle est due au ciseau du sculpteur Fraikin, qui a représenté le missionnaire, le conquérant pacifique, portant, d'une main, la croix, de l'autre, le rameau d'olivier. Cinquante ans après sa mort, Termonde a voulu encore magnifier son héros par l'éclat des cérémonies religieuses, par l'éloquence des panégyriques, par le langage de la poésie et de la musique, par la présence d'invités de marque, l'évêque de Gand, l'ambassadeur des États-Unis, l'évêque président de l'œuvre des émigrants à New-York entourés d'une couronne de notabilités, enfin par les réjouissances populaires.

L'inscription du piédestal de la statue n'a pas menti : « *Perpétuaite*

laudis vivet », loin de se taire autour de son nom, la louange est encore ravivée par le renouveau dans l'Église et la Patrie de ce que j'appellerai « l'esprit missionnaire ».

Ce fascinateur d'âmes continue à exercer son charme, il jouit d'un prestige qui n'a fait que se rehausser, il est toujours bien l'homme si attirant qu'uniquement pour le plaisir de le voir, on entreprenait un long voyage, et il n'est pas possible de contempler cette figure ouverte, avenante, de souriante majesté du portrait peint par De Keyser ou de lire cette vie passionnante comme un roman d'aventures telle qu'elle a été narrée par le R. P. Laveille, S. J., sans ressentir pour l'apôtre et le défenseur des Indiens, pour ce convertisseur des peuples, cet athlète de la foi, ce puissant semeur de la graine évangélique, bien plus qu'une généreuse admiration, la plus ardente sympathie.

Maître de l'apostolat, il a tout simplement accompli des merveilles, écrit dans l'histoire des missions, dans l'histoire de la civilisation une page d'épopée. Quelle mesquine figure font auprès de lui ces petits globe-trotters lancés par la réclame, tout de suite enharnachés d'illustration usurpée, et tous ces histrions de l'exotisme, frottés d'érudition de contrebande qui, en fait de découvertes, ne découvrent que des sottises nouvelles ! A l'époque où le Far-West était à peu près inaccessible, Pierre-Jean De Smet, le beau conquistador du Christ, a sillonné en tous sens la Prairie, bravé des périls inouïs avec une tranquille audace, parcouru, de 1821 à 1872, environ 87.000 lieues, presque neuf fois le tour du monde, traversé dix-sept fois l'Atlantique, évangélisé toutes les peuplades des Montagnes Rocheuses, enduré des souffrances atroces et, à ce prix, créé par son labeur gigantesque une civilisation indienne. Il n'y a pas de barbarie, si abjecte qu'elle fût, à laquelle

il n'ait su arracher le sauvage, il a dompté des monstres, il en a fait des hommes, des chrétiens, des saints !

Ah ! que Termonde a raison de glorifier ce grand Belge qui dépasse de cent coudées tous nos coloniaux les plus fameux ! Comment n'être pas fier de ce héros vrai, sans pose ni emphase, sans grandeur truquée en qui se rencontrent le génie de l'explorateur, l'audace du pionnier, l'intrépidité du conquérant avec la bonhomie souriante, la rondeur belge, la candeur, la délicieuse simplicité d'un bon flamand de Termonde, avec toutes les hautes vertus d'un saint religieux ! Il ne lui a manqué qu'une chose, l'aurole du martyr, mais sa vie dévouée par la flamme de l'apostolat ne fut-elle pas un long holocauste ?

Ses débuts dans la vie présageaient une existence mouvementée, ses instincts, frémissants d'exubérante activité, annonçaient quelqu'un qui ne serait pas incrusté au foyer, qui serait remuant, qui avalerait des kilomètres ; l'enfant qui gambadait sur les barques de sa petite Venise du Nord, sentait s'éveiller en lui une âme de marin. Sera-t-il corsaire, aventurier, le gars turbulent, batailleur que sa force herculéenne fait surnommer « Samson » dans tous les collèges par lesquels il passe, plus avide d'action que de science ?

Il sera le cœur des mers du bon Dieu. Il a entendu l'appel mystérieux vers les horizons lointains, il s'y précipite. A l'insu de ses parents qu'il adore, mais dont il redoute l'opposition, à travers mille obstacles, il part pour l'Amérique, à vingt ans, tout bouillant d'ardeur apostolique. A Pierre de Ram, son condisciple et ami, le futur premier Recteur de l'Alma Mater de Louvain, qui lui demande un souvenir, il donne es deux morceaux d'un sou qu'il a cassé net avec ses dents. Le voilà peint au naturel, le bon géant. Jusque sous la couronne des cheveux blancs il sera toujours le même, aventureux jusqu'à la témérité, néanmoins avisé et prudent, cœur de lion et cœur d'enfant, le rayon de miel sur les lèvres et dans la volonté une surhumaine énergie.

C'est au Maryland, à Whitmarsh, qu'il fera son noviciat, au village de Florissant, au confluent du Missouri et du Mississippi, son scolasticat et sa théologie, et c'est là aussi qu'il recevra le sacerdoce. Il ne tardera pas à prendre contact avec les Indiens et sa sublime vocation d'apôtre es parias de la civilisation va se dessiner providentiellement.

Oh ! le vaillant missionnaire ! Il a toutes les audaces, il affronte tous ses climats, il se joue de tous les périls, les rapides du Missouri et ses terribles chicots, les montagnes à pic et les cyclones, il éteindra un ours gris jusqu'à l'étouffer, armé de ce crucifix que le Vicaire-général et Baets montrait à ses auditeurs de Termonde, émus jusqu'aux larmes, Pierre-Jean De Smet craint Dieu et n'a pas d'autre crainte.

Des vues grandioses, une ambition illimitée et la plus humble soumission, le détachement universel, l'amour des solitudes et la plus profonde affection envers la patrie et les siens, un apôtre qui ne respire que la conquête des âmes, la propagation de la foi, en même temps un observateur pénétrant de la nature et des races, botaniste, ethnologue, comme l'attestent ses « Lettres » du plus vivant intérêt.

Et cependant, cette psychologie est incomplète et ne rend pas compte de la domination exercée par le P. De Smet sur tous ceux qui l'approchaient, sauvages et civilisés. Cet homme a un secret, à la fois l'homme magique et irrésistible aimant, ce secret, c'est l'amour.

Il a aimé avec les tendresses de mère les Peaux-Rouges dans leur dense vermine et leur épouvantable saleté ; il a su les aimer jusqu'à identifier à leur nature primitive, épouser leur mentalité, se faire un d'eux, n'être nulle part autant chez lui et si parfaitement à l'aise qu'accroupi sur une peau de buffle ignoblement graisseuse dans wigwam le plus pouilleux ! Comme il y a des charmeurs de serpents, fut le charmeur des Potowatomies, des Têtes-Plates, des Kalispels, des Cœurs d'Alènes, des Pieds-Noirs, des Sioux, par le rayonnement de sa bonté, la séduction de son sourire, la franchise de sa parole, cet accent inimitable qui rendait le son pur d'une âme loyale, un cœur aimant. Ils disaient de lui qu'il était le seul Blanc dont la langue n'eût jamais fourché.

Il a aimé l'enfant de la montagne, totalement étranger à notre civilisation, il a aimé le dégénéré, l'abruti, non pas comme un frère à plaindre, digne de pitié, mais comme un égal, comme un autre lui-même. Et cet amour a fait du P. De Smet la « Grande-Robe-Noire », la tourée d'un tel prestige, d'une telle vénération que Sitting-Bull même, le plus redoutable des Peaux-Rouges, s'est incliné devant le Blanc extraordinaire. Pacificateur des tribus de l'Ouest, acharné comme les autres, il fêchait les haines les plus invétérées ; à sa voix, la hache de guerre est enterrée et le calumet de la paix circule entre les plus farouches ennemis réconciliés.

* * *

Quand les Blancs, assoiffés d'or, envahissent le Far-West, refoulent les Indiens, les traquent, leur font la chasse, ayant juré de les exterminer, le jésuite flamand, comme autrefois le dominicain espagnol Las Casas, se dresse devant les oppresseurs et protège du bouclier de sa parole les malheureuses victimes de la plus cruelle cupidité dont l'histoire ait gardé le souvenir. Alors, pour flétrir ces abominations, ces sinistres tueries, son amour lui inspire des cris d'éloquence qu'il ne se connaissait pas. Hélas ! ce fut le plus cuisant chagrin de sa vie, la plaie jamais cicatrisée de son cœur, le défenseur des Indiens de l'Ouest ne put empêcher leur extinction, mais ses protestations enflammées retentiront jusque dans la postérité et son nom restera éternellement cher à tous ceux qui ont l'amour de l'humanité et la passion de la justice.

Les peuplades sauvages ne furent pas seules d'ailleurs à défrayer le zèle du grand missionnaire, il eut une part considérable aux progrès merveilleux du catholicisme aux Etats-Unis, surtout à Saint-Louis. Que de protestants des plus hautes classes de la société furent subjugués par sa prédication ! Que de fiers esprits et de tenaces préjugés ont cédé devant l'autorité de cette parole toute trempée de la charité du Christ !

Son modèle, son idéal fut François-Xavier dont il ne cessa de relire les lettres et d'invoquer le pouvoir auprès de Dieu. Je ne sais s'il existe un *alter ego* plus saisissant du grand convertisseur, il a la même ardeur conquérante, la même puissance fascinatrice faite d'autorité et de bonté, le même don d'assimilation universelle et d'industrielle ingéniosité, la même confiance inébranlable dans l'intervention du ciel, il est le François-Xavier belge, flamand, à l'allure plus dégagée, plus familière, et si j'ose dire, à la bonne franquette.

Les apparitions du P. De Smet, entre ses tournées apostoliques furent toujours marquées par d'éclatants succès, il moissonnait des aumônes, suscitait des vocations, popularisait les missions. Croit-on que ce héros qui paraissait blindé de l'acier, infrangible du courage à toute épreuve éprouvait à se produire en public une timidité presque insurmontable, il fallut un jour l'arracher à sa cellule, à Liège, pour le faire monter dans la chaire de l'église Sainte-Catherine, où d'ailleurs il enchantait son auditoire. On devine de quelle considération il était entouré jusque dans les sphères gouvernementales.

Charles Rogier, tout ministre libéral qu'il fut, avait assez de largeur d'esprit pour apprécier l'honneur que faisait rejaillir sur son pays l'homme qui avait tracé dans le Nouveau Monde un sillon si lumineux. Il l'invita plus d'une fois à sa table et l'écoutait volontiers parler religion, s'étonnant d'ailleurs non sans naïveté que le missionnaire pût entreprendre de si héroïques voyages pour ce qu'il appelait « le salut des âmes ».

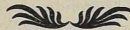
— Si vous appreniez, lui dit-il un jour, que je suis au lit de mort, et que je réclame votre ministère, traverseriez-vous pour moi l'Océan ?

— Je n'hésiterais pas un instant, répondit le religieux.

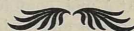
Sur quoi Rogier se jeta à son cou et l'embrassa devant tous les convives. L'homme d'Etat, devait, en effet, appeler un jésuite, le P. Delcourt, et se réconcilier avec Dieu.

Voilà le grand homme dont un journal protestant écrivait au lendemain de sa mort, à Saint-Louis, « le monde perd en lui un des plus intrépides pionniers de la civilisation chrétienne. » Termonde en est justement fier, la Belgique en garde l'impérissable souvenir ; et on peut dire de lui que son ombre seule peut faire gagner des batailles sur le champ de l'apostolat.

J. SCHYRGENS.



Les abonnements commencent à courir, à partir du numéro qui suit la réception de la demande d'abonnement. Les nouveaux abonnés peuvent, s'ils le désirent, recevoir les numéros antérieurs à la date de leur abonnement.



FRANCE

Le déclin de la vente de l'opium

De Charles Maurras, dans l'« Action Française » :

Du point de vue eutopéen, le nouveau coup d'Etat opéré en Espagne donne une illustration nouvelle au phénomène essentiel de cette génération : le recul des idées politiques anglaises qui dominaient depuis un siècle et demi ou un siècle et trois quarts sur le continent.

Ce n'est pas la première fois qu'une force modérée et sage fait voler par la fenêtre le bonnet du président, l'hermine de la légalité : l'Espagne est la terre classique de ces opérations de police, généralement bienfaisantes. Mais la nouveauté est qu'elles soient accueillies par toute l'opinion intellectuelle du monde avec une faveur que rien ne tempère plus. L'extraordinaire télégramme de M. Bernstein à Mussolini était un signe. Le murmure favorable soulevé un peu partout par le capitaine général de Barcelone est un autre signe.

L'évolution du monde est déterminée par l'évolution des idées. J'ai dû souligner l'autre jour, l'acte de critique sagace par lequel un républicain, rédacteur à *La Brie*, M. Maurice Louage, moirait quelle part a prise l'intelligence française à l'élaboration de l'esprit public européen si curieusement favorable à Mussolini comme aux Rivera. Ce que n'avait pas obtenu le prestige ni la longue félicité de Guillaume II, ce que n'aurait pas suffi à déterminer la vue du chaos italien et du désordre espagnol, cette intelligence, cette justification de la force raisonnable, équitable et saine est sortie du mouvement d'idées politiques et sociales dont Paris est le centre depuis trente ans.

Certes, l'œuvre de l'École française, telle que l'*Action Française* l'a systématisée, risquerait de se retourner contre la France, si la France négligeait trop longtemps de rendre à son Etat la solidité, la durée, la cohérence, la discipline et l'ordre que les autres Etats ont retrouvés. Il serait dangereux pour elle d'être à peu près le seul grand Etat parlementaire continental au milieu de voisins ayant réorganisé leur autorité. Mais c'est un argument de plus en faveur de l'urgence des réformes (et de la réforme essentielle) dans notre pays. Ce qui eût été bon et utile pour nous il y a vingt ans, ce qui, dans cette longue période, n'a pas cessé de correspondre à des besoins croissants s'imposera bientôt comme nécessité de défense extérieure. Mieux eût valu, selon notre axiome, profiter du moment où tout était faible autour de nous pour nous fortifier à notre aise. Ce moment est passé. Notre programme qui était hier de prévoyance et de juste condescendance, deviendra de plus en plus un programme obligatoire et forcé.

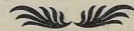
Ainsi s'écoulera, et ce sera justice, le prestige des institutions dites libres venues d'Angleterre au XVIII^e siècle, et qui organisèrent dans notre pays l'oppression des libertés véritables sous le nom de libéralisme, l'énerverment et la décomposition de l'Etat sous le nom de démocratie. Le gouvernement anglais, dont les traditions sont si simples et si fermes, savait ce qu'il faisait en exportant dans les pays continentaux, spécialement dans les pays latins, l'opium oratoire et parlementaire qui endort les peuples en les divisant, ou les divise en les endormant. La vente de cet opium a baissé, baisse, baissera, pour l'honneur de l'intelligence européenne, pour la beauté du monde et pour l'avenir de la paix. L'Italie n'en veut plus. L'Espagne n'en veut plus. Les spectateurs de ces réactions exemplaires manifestent leur joie par l'acclamation et l'applaudissement. Bientôt les Français qui comprennent, se décideront à conformer leurs actes à leur sentiment et à leur pensée. Ce que tout le monde accorde, désire et appelle, se vérifiera dans les faits par la plus naturelle des évolutions, la plus pacifique des révolutions. Il est donc permis de prévoir à brève échéance ce qui a toujours été un gage de bonheur pour l'espèce humaine : un peu moins d'influence exercée par Londres, un peu plus d'influence exercée par Paris.

Ces observations de défense française font croire, bien à tort, à certains lecteurs étrangers que nous n'aimons pas les Anglais, ou même que nous détestons les Anglo-Saxons. Il n'y a rien de plus faux. Je ne saurais trop exprimer, quant à moi, combien je suis sensible à certaine faveur anglaise, à certain goût américain dans le maniement des

choses, l'entente des affaires, l'expression des idées. Pour retourner une formule dont on s'est servi contre la France et les Français de l'autre côté du détroit, je dirai volontiers que nous aimons l'Anglais presque en toutes choses : sur beaucoup de points nous reprochons l'Angleterre.

Nous avons senti pendant la guerre ce qu'il y avait de cordialité, de loyauté, de sensibilité généreuse dans le cœur d'un très grand nombre d'Anglais. Nous avons peine à concevoir l'esprit public de l'Angleterre tel qu'il s'est manifesté aux heures critiques de juillet 1914 (avant l'invasion du sol belge !), ou encore dans la saisie et l'importation de certaine réserve d'or de la Banque de France, ou surtout de la licence accordée en pleine guerre au commerce homicide et fratricide, au commerce avec l'ennemi.

Cosas of Great Britain ! Que cet Anglais macaronique nous empêche d'en dire trop ! Mais le vrai est que l'histoire de l'empire britannique n'honore ni la paix universelle, ni l'esprit de l'homme, ni sa conscience morale.



La Revue catholique des idées et des faits paraît toutes les semaines sur 20 pages au moins, souvent sur 24 pages, parfois sur 28. Elle donne des articles inédits sur tout ce qui peut intéresser l'élite catholique belge et renseigne sur tout ce qui se passe d'important dans l'Église et dans le monde.

On s'abonne

à

La revue catholique
des idées et des faits

38, Boulevard Botanique, Bruxelles

Un an 25 francs ; six mois 15 francs

Que tous ceux qui apprécient notre effort d'apostolat intellectuel nous fassent connaître autour d'eux. Le meilleur moyen de nous encourager dans une tentative dont le succès dépasse déjà les plus légitimes espérances, est de nous assurer de nouveaux abonnés !



Etablissements Fr. CEUTERICK, rue Vital Decoster, 60, Louvain.

Caisse générale de Reports et de Dépôts

SOCIÉTÉ ANONYME

SIÈGE SOCIAL :

BRUXELLES, 11, RUE DES COLONIES, 11

Capital : 20.000.000

Réserves : 22.000.000

TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE :

Comptes de Chèques et de Quinzaine.

Dépôts de Titres et de Valeurs.

Lettres de Crédit.

Prêts sur Titres.

Coffres-Foris.

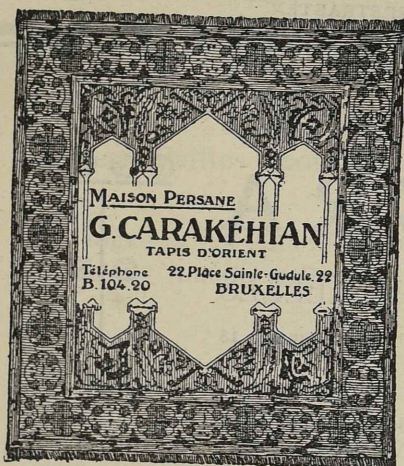
BUREAUX DE QUARTIER :

Bureau A : Place Bara, 14, Cureghem

Bureau B : Parvis Saint-Gilles, 33, Saint-Gilles

Bureau C : Place Saintelette, 26, Molenbeek

Bureau D : Rue de Tongres, 60-62.



L'ESCAUT

COMPAGNIE D'ASSURANCES MARITIMES

CONTRE

l'Incendie et

les accidents

de toute nature

FONDÉE A ANVERS EN 1821

AU CAPITAL DE **4,200,000 Francs**

Agences dans tout le pays

SIÈGE SOCIAL A ANVERS

10, rue de la Bourse, 10

Directeur : N. DIERCXSENS

A la Grande Fabrique

E. Esders

26, rue de la Vierge Noire. 26

Bruxelles

Maison fondée en 1877

Téléphone 3003

Diplôme d'honneur à l'Exposition de Bruxelles en 1910

Vêtements pour hommes, dames et enfants

Livrées et uniformes. Vêtements de sports et voyages.
Lingerie. Bonnetterie. Chapellerie. Ganterie. Chaussures.
Cannes. Parapluies. Fourrures. Modes.





La Voix de son Maître

La marque qui se trouve sur tous nos Gramophones et Disques.

C'est le symbole de la suprématie

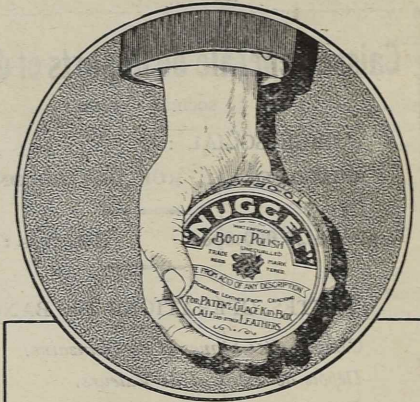
—

Demandez nos Catalogues et l'adresse du revendeur le plus proche

—

C^{ie} française du Gramophone
BRUXELLES

51 Avenue de la Porte de Hal
65, rue de l'Ecuyer



Un "tiens" vaut mieux que deux "tu l'auras"
"NUGGET" est sûr l'autre ne l'est pas

Typographie — Lithographie
—
FABRIQUE DE REGISTRES
—
Articles de Bureau
—

VAN CAMPENHOUT Frères et Sœur
Maison fondée en 1733

François VANNES Successeur
13, rue de la Colline, Bruxelles TÉL. 227.64

USINE ÉLECTRIQUE : 36, RUE VANDERSTRAETEN

Papeterie — Maroquinerie
—
COPIE-LETTRES
—
Chapelets — Livres de prières
—

LA MAISON DU TAPIS
BENEZRA

RUE DE L'ÉCUYER, 41-43 BRUXELLES

TÉLÉPHONE 271.15

LES PRIX DÉFIENT
A QUALITÉ ÉGALE
TOUT CONCURRENCE

TAPIS D'ORIENT, anciens et modernes. MOQUETTES UNIES tous les tons. TAPIS D'ESCALIERS et D'APPARTEMENTS (divers dessins et toutes largeurs). CARPETTES DES FLANDRES et autres (imitation parfaite de l'Orient). TAPIS D'AVIGNON unis et à dessins

ATELIER SPÉCIAL
POUR LA REPARATION
DES TAPIS